

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# JACQUES ET MARIE

---

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

(SUITE)

### VIII

Le jour, un beau jour de septembre, les plus brillants de cette latitude, un jour qui devait être, dans les premières prévisions de Jacques, tout rempli d'espérance et de bonheur, commença peu à peu à nuancer la lisière de l'orient de ses teintes joyeuses, jetant tout autour de la terre un de ses plus brillants bandeaux. Des couches légères de vapeur s'élevaient au-dessus de la surface endormie de la Rivière-aux-Canards, comme ces voiles de gaze que les enfants de chœur tendent sur le front des mariés devant l'autel nuptial. La nature charmée semblait attendre le réveil de la vie universelle, l'apparition des splendeurs de la création, tant elle restait sans haleine et sans murmure. Au-dessus de cette nuée virginale, immense et nivelée, où tout se fondait vaguement comme dans une esquisse à l'estompe, perçaient des collines bleues et de grandes masses de forêts touffues et rougies. C'était bien l'aurore que le prisonnier Jacques avait rêvé pour son retour ; mais en promenant ses yeux autour de lui, il n'aperçut que les soldats de l'escorte et d'autres victimes, parmi lesquelles il ne retrouva pas

même un ancien ami.... Tous ces charmes ne brillèrent que pour éclairer son infortune, et compléter ses regrets.

Les quelques chaumières qu'il vit sur le chemin paraissaient vides et désolées ; les portes étaient restées ouvertes, comme après un tremblement de terre, quand les habitants ne sont pas encore rentrés : en passant, les soldats y mirent le feu ; Jacques ne douta plus de ce qui était arrivé.

Le moment où ils allaient toucher à Grand-Pré approchait : la triste caravane avait franchi la rivière à son embouchure et suivait la grève, le long du Bassin-des-Mines. Cette grève forme à cet endroit une baie gracieuse qui sert aussi d'entrée à la Gaspéreau. A peine Jacques y avait-il mis le pied, qu'il aperçut son village qui se déroulait sur la pente étagée de la côte, à une petite distance devant lui. Le soleil venait en ce moment de franchir et de disperser les derniers rideaux de brume que la nuit avait tendus devant lui, et il semblait vouloir inonder de ses magnificences cette humble bourgade, séjour chéri, où l'on avait si souvent bûni ses faveurs et chanté son apparition : l'astre reconnaissant voulait lui faire de solennels adieux. Les toits les plus modestes, les plus petits carreaux de verre resplendissaient sous ses rayons de pourpre, comme des habitations royales. Près du rivage, pour ajouter à la variété du spectacle, étaient venus s'ancrer cinq bricks élégants de la Nouvelle-Angleterre ; ils se balançaient sur les premières ondulations de la marée fuyante, agitant dans le ciel cette parure de lumière que le ciel attachait à leurs voiles à demi-déployées et à leurs réseaux de cordages. Ces oiseaux de la mer arrivés d'autres parages, et qui secouaient si gracieusement leurs ailes, s'apprêtaient à saisir une bien triste pâture. Jacques les regarda comme on regarde une guillotine.

Bientôt le cortège commença son lugubre défilé ; il venait d'atteindre les premières maisons du village ; les femmes et les petits enfants sortaient aux portes pour regarder passer ces autres malheureux qui entraînaient ainsi de temps à autre, de la campagne, venant, comme les flots tardifs d'un grand orage, grossir la douleur commune. Mornes, sur leurs seuils, les curieux suivaient de l'œil les nouveaux captifs, et semblaient vouloir leur communiquer, par leur regard, l'expression de leur pitié. C'est sur Jacques surtout, blessé et sanglant, que s'attachaient les yeux ; on se demandait étonné, à l'aspect de son costume, d'où pouvait venir cette étrange victime.

Après avoir franchi quelques arpents dans la rue centrale, qui pouvait avoir un mille de long, depuis le rivage jusqu'à l'église,

l'escorte s'arrêta près d'un corps de garde établi provisoirement dans une habitation privée : il s'agissait de prendre, ici, des mesures pour distribuer dans différents lieux de réclusion cette moisson de la nuit : l'église était déjà trop pleine. Jacques, en attendant que les dispositions qui le concernaient fussent arrêtées, vint s'appuyer à la clôture mitoyenne entre le corps de garde et la maison voisine, qui n'était autre que celle de la femme Piecruche, si bien connue pour sa mauvaise langue. La blessure qu'il avait reçue, quoique peu dangereuse, lui avait fait perdre beaucoup de sang ; les fatigues excessives qu'il endurait depuis quelques jours, et tous les cuisants déboires qui l'assaillaient à la fois à son retour, avaient épuisé son héroïque énergie ; il crut un instant qu'il allait chanceler et il chercha un soutien pour cacher sa faiblesse. Dans cet accablement universel, il regarda son pauvre village si désolé ; mais surtout, il fixa les croisées et la porte de cette maison qui lui avait laissé tant de promesses de félicité et devant laquelle il ne retrouvait plus que l'inutile et suprême espoir de voir apparaître à l'une de ses ouvertures la figure de Marie. La vieille demeure des Landry était, en effet, à quelques pas devant lui.

Si la vie semblait s'éteindre à toutes les extrémités de son corps, combien elle débordait de son cœur, en cet instant ! Il était secoué de ses palpitations, comme une montagne volcanisée dans ses profondeurs.

— Bientôt, pensa-t-il, nous allons être entraînés devant cette porte ; elle verra, comme ces autres femmes de là-bas, passer ces gens liés ; et parmi eux, cet étranger avec des habits sauvages et du sang sur sa poitrine :... elle attachera sur moi son regard... et... peut-être ne me reconnaîtra-t-elle pas... et quand je serai passé elle aura pitié de ces malheureux, sans penser à moi... Mais si elle allait me deviner sous ce travestissement ignoble, sous cette figure ravagée !... si son regard en croisant le mien se voile de larmes... et si elle s'élance vers moi !... Ah ! je sens que j'oublierai tout, que tout sera pardonné !... J'ai tant besoin d'aimer quelqu'un, quelque chose, dans ce moment !... Le bonheur embellirait mon supplice, je me sentirais plus fort pour mourir ; cette mort sans résultats, cette infortune misérable, elles me laisseraient au moins une consolation : cet ange qui venait me sourire dans mes angoisses, il me regarderait encore tomber, il prierait Dieu sur la fosse où ils vont jeter mes os... Mais si Marie allait me voir passer avec indifférence, comme une connaissance oubliée !..... Ah ! mon Dieu, pardonnez-moi ces faiblesses !... Je n'ai jamais tremblé, pourtant, et je sens que je tremble jusque dans la moëlle de mes os.

Et Jacques sentait comme un incendie dans ses désirs impatients ; il hâtait le moment du départ ; ses yeux, pour ne pas perdre la minute fortunée où Marie pourrait se montrer à ses croisées, allaient de l'une à l'autre avec une persistance et une activité à briser la plus ferme prunelle. Mais cette tension du nerf optique, joint à l'effet du miroité des carreaux illuminés par le soleil, finit par donner à ses yeux l'illusion de ce qu'il désirait voir : il lui sembla que les fenêtres s'ouvraient les unes après les autres, et que la figure de sa fiancée se montrait à toutes à la fois.

Il était sous l'influence de ce charme trompeur, quand son attention fut attirée du côté de la porte voisine par un dialogue, conduit par deux timbres aigus sur un rythme de crécelle.

— Tiens, disait le soprano le plus criard, qui n'était autre que la Piecruche, mais regarde donc là-bas, cousine, c'est ben la p'tite Landry que j'voyons venir à travers le pré de son père, avec son Anglais.....

— Mais oui, répondait la cousine, ça n'peut pas en être une autre ; il n'y a que c'te p'tite opulente qui se laisse fréquenter par ce beau coureur de filles.

— Ce n'est pourtant pas elle qui est coupable comme sa mère, qui voudrait faire la grosse dame, et nous passer sur le corps avec c't'habit rouge-là.....

— Pouah ! j'trouvions que la p'tite bellâtre tire ben son épingle du jeu... Toujours qu'il est vrai que ce n'est pas ben choisir son heure pour courailler les champs avec les militaires, pendant que son père et ses frères sont en prison, et que sa folle de mère se chagrine toute seule dans sa maison. Elle doit s'en mordre les pouces, la bonne femme. V'là c'que c'est que d'apprendre tant à lire aux filles ; de leur mettre de l'anglais à la langue... Quand on pense que le vieux LeBlanc a voulu éduquer sa nièce dans ce baringouin-là !... Non, non, tout ça, entends-tu, voisine, c'est bon pour donner de l'orgueil aux filles ; ça leur tue le cœur ; et puis, ça permet à celles qui en ont envie d'agacer les officiers.

— D'où peut-elle venir si matin ? reprit la Piecruche... sa mère qui l'a cherchée une partie de la nuit ;... elle n'aura pas couché au logis ;... le beau George lui aura donné le couvert pour la nuit. Elle avait besoin de consolation, sans doute, la pauvrete... Ah ! ils n'iront pas en exil, ceux là ; tu verras qu'ils n'iront pas, les Landry, les LeBlanc : c'est moi qui te l'dit ! Quand on sera partis, ce sera moins honteux de se marier avec un protestant. Mais tiens !... regarde donc, voisine, comme ils se parlent tendrement ; allons

donc ! la belle lui tend la main... il la prend... c'est-il joli un peu !... ah ! pour le coup, v'là qui est plus fort !.....

Chacune de ces paroles étaient tombées comme des gouttes de ciguë dans le cœur de Jacques ; la calomnie avait pénétré dans toutes ses veines, il en était ivre. De l'endroit où il se trouvait, il n'avait pu suivre le couple tendre qui venait dans le pré des Landry ; les dépendances de la ferme interceptaient sa vue : ce n'est que lorsqu'ils furent près de la maison qu'il les aperçut ; le sentier faisait là un circuit autour des bâtiments, pour rejoindre la route publique : Marie venait de s'arrêter, et elle tendait sa main à George.... De son côté, Jacques se trouvait détaché d'une partie de ses compagnons ; il ne restait à ses mains que quelques liens. Dans son exaspération, il fit un effort gigantesque, les cordes volèrent en charpie, et il alla tomber devant sa malheureuse fiancée comme une apparition vengeresse. Il était terrible à voir ; sa blessure, que le sang coagulé avait un instant fermée, s'était rouverte, et un ruisseau fumant s'épanchait sur sa poitrine comme une lave brûlante ; sa crinière de lion battait ses épaules, les bouts de ses attaches pendaient encore à ses poignets, un feu de foudre jaillissait de ses yeux.

En le reconnaissant, Marie avait levé ses bras vers lui, mais elle ne savait plus, tant elle le voyait menaçant, si elle était devant son fiancé ou devant son juge, si elle devait implorer sa grâce, ou verser les flots d'une passion si longtemps contenue ! Elle resta fixée dans l'élan de son transport, comme une de ces navrantes figures de marbre du groupe des Niobé.

— Jacques ! mon pauvre Jacques ! répétait-elle, tremblante, éperdue, la mort sur les lèvres ; te voilà sanglant.... lié !...

Mais lui avait fait un pas en arrière devant ces bras tendrement étendus pour ceindre son cou ; et, morne, il brûlait la jeune fille de son regard. Puis, rompant tout à coup son silence :

— Vois-tu ce sang-là, dit-il d'une voix sourde, en montrant des deux mains le ruisseau rouge qui descendait sur sa tunique ; vois-tu, vois-tu.... c'était pour toi qu'il soutenait ma vie,... c'est pour toi qu'il m'a conduit jusqu'ici... c'est pour toi qu'il coule... Mais n'y touche pas... n'y touche pas, malheureuse, tu l'as oublié, tu l'as méprisé, tu l'as vendu avec ton honneur, avec l'amour des tiens, avec ton respect pour la France !... Vas, je te méprise, je te rejette.

En articulant ces dernières paroles, il saisit les deux bras défaillants de Marie, les repoussa en arrière ; et la pauvre enfant, foudroyée, s'affaissa comme une tubéreuse rompue dans toute son efflorescence embaumée. Jacques lui jeta à la face la lettre de

George ; puis, se tournant du côté de celui-ci, qui était resté pétrifié de surprise devant cette scène inattendue :

— Et vous ! monsieur George, lui cria-t-il d'une voix tonnante, séducteur de filles, bourreau de vieillards et de femmes, apprenez que c'est moi qui ai tué votre frère, et qui vais vous étrangler aussi.

En même temps, il bondit vers l'officier, les mains crispées, et il le saisit à la gorge. Mais dans ce moment, les soldats, que son évasion avaient un instant déconcertés, et qui avaient dû veiller d'abord sur le gros des prisonniers restés sans entraves, arrivèrent sur lui, l'assillèrent de coups et le terrassèrent de nouveau. Il avait, d'ailleurs, épuisé la mesure de son énergie. Il fallut presque le trainer au corps de garde.

— Mais d'où sort-il donc, ce forcené-là ? dit le chef de l'escorte en le voyant revenir ; pour cette fois, il faut l'empêcher de prendre de nouveaux ébats ; allez chercher des chaînes !

Quelque temps après, Jacques fut chargé de fers ; on lui en mit aux mains, aux pieds, au cou, et c'est dans cette toilette de galérien qu'il parcourut tout l'espace qu'il y avait à franchir pour se rendre au presbytère. Quelle route fut pour lui ce chemin joyeux et fleuri d'autrefois !... En passant devant chaque maisonnette, il nommait les habitants, les compagnons de son enfance, de ses plaisirs ; il pensait à une fête, à une rencontre, à un incident heureux, à un mariage ;... c'était un chapelet de plaisirs qu'il répétait sur un sentier d'ignominie.

A peine fut-il rendu à la demeure de son ancien curé, qu'on le jeta dans un caveau creusé sous la cuisine, et qui n'avait qu'une seule entrée pratiquée dans le plancher supérieur et fermée par une trappe, comme la prison où Jugurtha mourut de faim, à Rome. En y tombant, Jacques disparut dans les ténèbres, la grande porte de chêne s'abattit sur sa tête, deux soldats firent un pas dessus, comme pour la sceller sous leurs pieds, et ils s'y établirent en faction.

## IX

Après la rencontre de la ferme des Landry, George rentra chez lui ; il était libre pour le reste de la journée, il sentait le besoin de s'appartenir à lui seul durant quelques heures ; la solitude lui était nécessaire pour se recueillir et mettre un peu de calme dans ses sens et ses pensées. Il n'était pas né pour vivre au milieu des larmes et pour torturer des cœurs humains. Les scènes de la veille

avaient révolté tous ses sentiments, dérouté ses meilleurs instincts ; la nuit du cimetière était passée comme une tempête capricieuse dans son âme ; si les dernières paroles de Marie y avaient fait luire un jet de douce lumière, l'apparition soudaine de l'ancien amant, du rival outragé, avait terriblement assombri le brouillard ; il ne savait plus quelle résolution prendre, où de jeter son épée aux gémonies de ce peuple victime et de s'enfuir, ou de garder encore quelqu'espoir.....

— Jacques est revenu ! Jacques est revenu ! se répétait-il souvent. Et cette figure du fiancé furieux, meurtrier de son frère, se levait toujours comme un spectre entre lui et l'image suppliante de Marie ; il en était obsédé ; il la retrouvait au bout de toutes ses pensées, partout où il portait sa vue. Mais son corps était aussi tellement harrassé par la fatigue, qu'il fut pris d'une prostration générale, sorte de somnolence morale et physique où les forces de la vie semblent retrouver l'énergie dans ses affaissements. Quand le lieutenant en sortit, il songea avec plus de suite à sa situation, et il ne la trouva pas encore tout à fait désespérée.

— Ce Jacques, en effet, est bien de retour, pensa-t-il, mais le brutal ne s'est pas présenté avec des manières bien tendres ; des injures, des outrages, presque des coups, et puis cette figure de loup-garou, cela ne présage pas un bon mari. Il faut un fanatisme bien outré, une jalousie bien sauvage pour traiter ainsi sa fiancée, sans autre motif que celui de la trouver avec un autre homme, dans un temps où toute femme a besoin de secours et de pitié. Il a non-seulement brisé tout pacte avec elle, mais il a éternellement aliéné ce noble cœur, cette conscience honnête, et il ne lui reste désormais aucune chance de rapprochement, aucuns moyens d'explications. J'ai la vie de ce brigand entre mes mains : il a porté les armes contre nous, il a tué mon pauvre Charles, il n'échappera pas, sa sentence est portée ; et si Marie pouvait conserver pour cet énergumène quelque reste d'affection passée... (les femmes sont si bizarres, quelquefois ; elles pardonnent tant d'injustice à ceux qu'elles ont une fois aimé de toute la puissance de leur être !) il faudra bien qu'elle préfère sauver sa famille plutôt que de garder pour un homme infailliblement perdu, pour un mort, une parole inutile, qu'il a d'ailleurs rejetée avec mépris. Ma conduite a été plus généreuse envers elle. Voyons, étudions les circonstances, et profitons de toutes les voies que la fortune laisse ouvertes devant mon bonheur. En même temps George s'enfonça dans le fauteuil du vieux curé, voila à demi ses yeux sous leurs paupières pour mieux méditer.

Après être resté ainsi, l'esprit absorbé, durant un assez long espace de temps, il se leva brusquement en se frappant les deux mains avec un air de satisfaction, et il se rendit aux appartements de Winslow.

Il existait quelque sympathie entre le colonel et le lieutenant. Le premier appartenait à une bonne famille de la Nouvelle-Angleterre ; son éducation avait été soignée ; c'était un homme de bonne compagnie, qui se sentait naturellement plus à l'aise avec les gens bien nés. Quoiqu'il obéît rigoureusement aux ordres barbares de son gouvernement, il laissait cependant percer quelqu'hésitation ; il évitait de mettre dans ces injustes procédés à l'égard des Acadiens, ce raffinement de grossièreté qui caractérisait ceux de Murray et de Butler. George lui en savait gré, et cela lui inspirait quelque confiance.

Après une heure de conversation secrète, durant laquelle les noms du père Landry, de Jacques et de Marie furent souvent prononcés, l'officier rentra chez lui avec le même empressement, mais encore plus content de lui-même et de son colonel qu'il ne l'était avant ; et il ne pouvait s'empêcher de s'adresser quelques mots de félicitation.

— C'est bien, c'est très-bien ! Jacques expédié, le père chez lui, presque libre... à la veille du grand départ... il faudra plus que de l'héroïsme pour y tenir !... Pour le reste, attendons à demain... *elle* sera rétablie de sa secousse de ce matin, *ils* auront joui du bonheur de revoir le vieillard ; réunis ensemble, ils pourront mieux réfléchir à l'horreur d'être séparés de nouveau... Mais commençons par leur annoncer la bonne nouvelle. Et l'officier se mit à son secrétaire pour écrire.

## X

Il y avait maintenant plus d'une longue journée que les habitants de Grand-Pré étaient enfermés dans leur église, et leurs geôliers n'avaient pas encore songé à leur procurer quelque aliment. La faim et la soif dévoraient ces poitrines fiévreuses, et depuis le matin on les entendait demander de la nourriture à travers les portes et les fenêtres fermées. Les femmes étaient accourues les bras remplis de toute espèce de comestibles, et elles assiégeaient le presbytère pour obtenir de les donner à leurs parents, mais personne ne semblait songer à écouter leurs prières ; personne n'en avait le temps. Quand George alla chez Winslow, il offrit de veiller

à ce que la distribution de ces provisions se fit régulièrement et sans embarras pour le service militaire, qui devenait excessif au milieu d'une population entière devenue prisonnière. Il obtint aussi que les chefs des familles iraient, les uns après les autres, passer quelques heures dans leurs maisons pour aider les femmes dans les préparatifs du départ, et pour leur adoucir les déchirements de l'adieu. Mais cette disposition, quelque peu humaine, n'eut en partie son exécution que deux ou trois jours avant l'embarquement des exilés. Il n'y eut que le père Landry et l'oncle LeBlanc qui reçurent de suite cette faveur. On en devine en partie la raison ; le vieux notaire avait une grande influence sur sa nièce, et dans l'absence de prêtre on pouvait avoir besoin du secours de sa profession.....

## XI

Le père Landry était rendu parmi les siens depuis quelques heures, et il ignorait à quel titre il jouissait de cette liberté exceptionnelle et quelle en serait la durée, quand George fit appeler dans sa chambre Pierriche, qu'il avait pris chez lui la veille, sous prétexte de le retenir à son service, mais au fond pour le conserver à la pauvre veuve, et se ménager encore le bon vouloir de cette femme qui lui avait toujours été si favorable. Au reste, s'il ne pouvait pas obtenir leur grâce, il désirait sincèrement veiller à ce que la mère ne fût pas séparée de son fils dans son exil. Lorsque le garçon fût entré, l'officier lui dit, en lui tendant une lettre :

— Tu vas porter ceci à monsieur Landry ; tu le trouveras chez lui et tu t'informerás de ma part de l'état de la famille. En passant tu iras voir ta mère, pour la consoler un peu. Tu lui donneras ceci pour moi ;—et il mit dans la main du gars quelques pièces d'or.—Dis-lui de prendre courage, que je veillerai sur elle, que ni toi ni ton frère ne seront séparés d'elle. J'ai fait donner à Janot tout ce qu'il lui faut pour ne pas souffrir. Tu l'avertiras en même temps de ne pas être effrayée, *le 9, à six heures du soir*, car il doit se faire une exécution sur la ferme... On y fusillera quelqu'un.....

— Dieu, mon maître ! s'écria Pierriche ; mais qui vont-ils ainsi défuntiser, monsieur George ?.....

— Le nommé Jacques Hébert.

— Quoi, lui ?... *l'ancien* de Mlle Marie, que nous croyions déjà

tout tué, qu'il ne revenait plus ; mais ça va faire une fichue peine à...—et le babillard s'arrêta pour se mordre les lèvres.—C'est lui, ce n'est pas un revenant ?... Vous êtes bien sûr, monsieur George ?

—C'est tout à fait lui, mon garçon ; il a été pris ce matin en combattant, et il s'est vanté en arrivant ici d'avoir tué mon frère, du côté des Français. C'est pour cela que le colonel, pour le punir plus sévèrement, a décidé qu'il devait expirer devant cette maison qui appartenait jadis à son père, et qui est devenue celle de sa fiancée. J'aurais bien voulu épargner la vue de ce sang à ta pauvre mère et ne pas le laisser répandre sur la terre de Mlle Marie, mais je n'ai pu réussir..... Vas, mon garçon, si ta mère dit qu'elle a trop peur, tu iras rester avec elle... D'ailleurs je serai là : Winslow a voulu que ce fût ma compagnie qui fit l'exécution.

Pierriche partit comme un trait, heureux d'aller embrasser sa mère, de revoir la petite maîtresse, mais surtout, tout ébloui de la confiance que le lieutenant venait de lui témoigner ; il se croyait devenu si important, il se trouvait tellement grandi à ses propres yeux, qu'il ne savait plus marcher comme d'habitude ; il s'imaginait que tout le monde devinait, en le voyant passer, que sa tête renfermait des secrets énormes, il se sentait véritablement accablé sous le poids des confidences qu'il avait reçues, et il lui tardait de se soulager un peu ; heureusement que son maître lui en avait fourni deux excellentes occasions. Une fusillade d'homme ! c'était éblouissant à dire et plus à entendre ! Les enfants et les esprits faibles croient s'illustrer par les grandes nouvelles qu'ils publient ; ils trouvent de la satisfaction à proclamer les plus grands malheurs, même quand ils en sont frappés ; le bruit que cela fait les console du mal que cela cause. C'est là toute la gloire que poursuivent les commères, et ce qui fait une partie de la bonne fortune de nos plus estimables gazettes, (*une toute petite partie*, convenons-en avec elles.)

## XII

Quand le commissaire du lieutenant entra dans la demeure des Landry, Marie était assise dans une grande bergère qui s'élevait d'ordinaire au centre de la pièce principale de la maison comme un monument consacré aux générations passées et futures de la famille ; dans ce moment on l'avait poussée en face de la cheminée où s'engouffrait, comme dans un entonnoir renversé, la flamme d'un brasier fortement attisé. Jadis, ce spectacle eut été

réjouissant à voir ; mais l'intérieur de ce foyer était bien changé : Marie était là, immobile entre son père et sa mère qui la regardaient, courbés dans leur angoisse et leur silence ; ses pieds joints comme dans la tombe reposaient sur un trépied devant le feu ; ses deux mains tombées de chaque côté d'elle pendaient comme des grappes de raisin que le froid a touché pendant la nuit ; sa tête affaissée sur l'épaule, vivement éclairée par la lueur de l'âtre, ressortait, avec sa pâleur de perle pure, sur le cuir marron du fauteuil comme une belle figure de camée antique. De temps en temps, deux voisines qui l'avaient ramassée sur le chemin et portée chez elle, faisaient quelques frictions sur son front et sur ses bras, avec une liqueur essentielle, pour y ramener la sensibilité ; mais les mains retombaient toujours, et le front un instant relevé décrivait de nouveau sa courbe de tige fanée. Elle n'était pourtant pas évanouie, elle était abimée, anéantie. Pauvre fille, elle avait trop souffert pour la puissance de sa sensibilité ; son âme avait été soumise à tous les genres de tortures ; une furie semblait avoir pris plaisir à lacérer de ses fouets toutes les fibres de son cœur.

Depuis le matin, elle avait passé par plusieurs crises terribles où sa raison semblait devoir s'envoler pour toujours ; dans ses délires, des images hideuses avaient succédé à des visions célestes ; on aurait dit qu'elle était précipitée des régions bienheureuses dans des abîmes de douleurs. Chacun de ces tableaux déchirants, qui défilaient devant elle comme des visions d'halluciné, paraissaient laisser tomber sur son sein, en s'éloignant, un poids qui l'écrasait ; mais il s'en présentait un surtout qui faisait frissonner tous ses nerfs : on la voyait alors raidir ses membres comme pour le repousser, et dans son impuissance, ses deux mains s'attachaient à son sein et, dans un effort capable de l'ouvrir en deux lambeaux, on l'entendait s'écrier d'une voix étranglée :

— Jacques ! c'est assez... c'est trop !... tu marches sur ma gorge, je sens ton pied écraser mon cœur ! pourquoi me traiter ainsi ?... je n'ai pas mérité tant de haine, tant de mépris. Je ne suis pas une fille misérable, déshonorée, perdue !... Non, non ! je n'ai rien vendu, rien souillé de mes amours... le tien, il était encore tout dans mon cœur : et la France ! ah ! comme je l'aimais, pour toi, pour moi, parce qu'elle est belle, grande, toujours glorieuse !... Mais personne ne te l'a donc dit ;... pas un homme, pas un frère, pas un ange ?... Douce Vierge Marie, je vous avais demandé, à genoux, de lui parler de moi !... et des méchants m'ont calomniée, avilie, perdue :... vous l'avez permis !... c'est le démon qui a gagné. Et toi, Jacques, tu as pu croire que j'étais tout cela... sans foi, sans cœur,

sans vertu ; ah ! c'est trop cruel, c'est trop injuste cela !... vas-t'en ! vas-t'en ! je ne veux plus de toi... Tu me fais horreur avec ces yeux de feu, ces poings fermés, ce sang..... Du sang ! c'est vrai, il en était couvert... malheureuse que je suis !...

Et en s'affaissant peu à peu, elle murmurait encore :

— Ce beau retour !... voilà donc tout ce qu'il devait être... Je suis abandonnée... Pauvre Jacques, peut-être qu'une autre, une vraie Française, aura su soulager son exil ; je n'étais pas là, moi, pour lui dire de temps en temps : “ Jacques, repose toi, tu es fatigué, tu as trop travaillé, tu as trop combattu ;... et puis, console-toi, tu auras un jour un foyer joyeux et tranquille, une autre Acadie tendrement aimée ; vas, je saurai bien te faire oublier toutes tes souffrances, tes séparations.”... Et quand il était blessé, *celle-là* aura peut-être approché de son lit pour étancher son sang, pour essuyer les sueurs de son front, pour mouiller ses lèvres... c'est pour cela qu'il m'a repoussée quand j'accourais pour fermer sa blessure avec mon cœur. Je n'étais plus digne, moi, de toucher ce sang-là, et il m'a jetée à terre !... Ah !... il y a des Anglais qui sont moins barbares !...

Alors, la pauvre délaissée versait des torrents de larmes ; et c'est ce qui lui conservait la vie.

Dans ce moment elle avait du mieux : l'arrivée de son père semblait avoir opéré quelque bien ; les lueurs d'une aurore nouvelle coloraient le chaos de cette nature bouleversée. Ses yeux s'entr'ouvraient de temps en temps, et s'abaissaient sur son père avec un sourire comme en ont seuls les anges de la terre quand ils retournent au ciel, un sourire où rayonnait toute sa tendresse filiale : elle n'avait plus que cet amour-là, mais il débordait de tout celui qu'on lui avait si cruellement rejeté.

Au moment où Pierriche ouvrit la porte et présenta la lettre du lieutenant, elle fit un léger mouvement ; ses membres tremblèrent comme une feuillée de lianes quand une brise a passé dessus, et elle murmura, si bas, si bas que personne ne put l'entendre : — Dieu ! ce n'est pas lui !...

— Une lettre de monsieur George ?... dit avec empressement la mère Landry.

— Oui, madame, répondit le garçon : c'est, comme je le pense bien, pour à savoir des nouvelles de votre santé ; car il m'avait l'air d'en avoir grande envie, le maître.

— Comment, le maître ? dit le père Landry, est-ce que tu restes chez lui ?...

— Mais oui, il m'a pris hier, me disant, comme ça, que c'était

pour me garder à ma mère ; il m'a soufflé ça à l'oreille, comme par manière de secret ; aussi je ne le répète à personne ; ah ! oui dâ ! Je crois bien que vous, monsieur Landry, avec l'oncle LeBlanc et moi, nous sommes les seuls vieux au-dessus de dix-ans, qui ayons la permission de ne pas être prisonniers.

— Tu crois, Pierriche ?....

— Ah ! oui dâ ! Monsieur George me l'a bien dit... je pense qu'il me l'a dit....je suis presque sûr qu'il me l'a dit (toujours en secret) ! Il m'a dit aussi qu'il essaierait de me sauver de l'exil, avec ma pauvre maman et Janot par dessus le marché, de même que toute notre famille. Ah, pour ça je l'ai entendu de mes deux oreilles. En même temps, il m'a poussé dans la main ces six belles pièces que voilà, par manière de consolation pour ma mère.—Et le garçon étala aux rayons de la cheminée son brillant trésor.—Ah ! s'ils étaient tous comme celui-là, il n'y aurait pas tant de gens en larmes à Grand-Pré, aujourd'hui !

Pierriche allait continuer, mais la mère Landry lui fit signe de retenir un instant son caquet ; elle venait d'enfourcher sur son nez une immense paire de bésicles qui brillaient devant la flamme comme des œils-de-bœuf de cathédrale au soleil couchant, et elle se mit à épeler la lettre du lieutenant. La mère n'était pas très-versée dans les difficultés de l'écriture à la main ; les ratures la mettaient aux abois, et la note du lieutenant, écrite sous l'empire de l'excitation, en renfermait quelques unes : c'était Marie ou P'tit Toine qui se chargeaient d'ordinaire de griffonner ou de débrouiller la correspondance de la famille ; et comme, dans ce moment, ni l'un ni l'autre ne pouvait agir, et que la maman d'ailleurs brûlait de connaître le contenu de la lettre, elle s'y aventura résolument. Elle prit d'abord un ton uniforme et continu, comme la chanson d'un vent de cheminée, passant par-dessus les points là où la ligne se déroulait lucide, et s'arrêtant juste au milieu d'une période quand se présentaient des mots revêches, biffés ou accolés comme des jumeaux sous une même rature, ce qui produisait souvent le sens le plus burlesque. Voici cette lecture :

*“ Mon... si... eur, Dans votre douleur j'ai la consolation de vous apprendre que... que... que je pue... que je pue... que je pue.”*

— Allons, dit le père, ça ne peut pas être ça.

La femme fit une pose, consolida sa verrerie, tourna le papier du côté du feu, fit un grand salut, avec mine d'avaler quelque chose de très-difficile, et reprit : *“ que j'ai pu obtenir de notre... de notre c, o, co... c, o, co... de notre coco, que j'ai pu obtenir de notre coco.”*

— Mais pauvre femme, interrompit encore le bonhomme, tu n'y es pas, ça doit être *colo... nel*.

— Ah ! oui, je crois qu'il y a une *l* ; c'est que, voyez-vous, il y a là une pataraphe qui a coupé l'*l* et la queue de *colonel*, et ça fait *coco*.

— Allons, tâche de continuer.

— “ *Que j'ai pu obtenir de notre colonel que vous resteriez libre, sous ma res... pon... sa... bi... li... té, sous ma responsabilité, jusqu'au moment du départ des bais... des bestiaux... des vessies, des vais...* ”

— Des vaisseaux ! murmura le père Landry impatienté.

Il passa dans ce moment un léger sourire sur la figure de Marie, qui fut immédiatement suivi d'une première nuance d'incarnat.

Sa mère continua : “ *C'est tout ce que j'ai pu, pour vous, aujourd'hui : peut-être que si j'étais dans d'autres conditions, il me serait permis d'espérer davantage, mais il faudrait pour cela l'inter... ven... tion de la Providence et des actes qui ne dépendent pas de ma seule volonté. Je prie et je désire de toute l'ardeur de mon... de mon c... o... e... u... r, ...de toute l'ardeur de mon TIEUR que ces choses s'accomplissent.* ”

Ici la lectrice prit cinq minutes de repos ; elle était épuisée d'avoir franchi sans obstacle un si long passage. Elle alla donc prendre un plein gobelet d'eau fraîche, cette ressource providentielle de tout orateur échoué dans le désert de ses idées ; après quoi, ayant retrouvé sa tonique, elle reprit sur le même air : “ *Je n'ai dans ce moment qu'une pen... qu'une panse... qu'une seule panse* ”...

Jusqu'ici, Pierriche avait réussi, quoiqu'avec peine, à brider son hilarité, naturellement impertinente, comme d'ordinaire à cet âge. Mais il avait fallu, pour lui en imposer, la gravité des circonstances, le triste état de Marie, l'âge vénérable de la lectrice, et avec cela la pression de ses deux mains qu'il tenait serrées sur sa bouche par un effort désespéré. Mais quand il vit arriver, à la suite des autres *qui pro quo*, la *panse* de son maître, il perdit tout frein, jeta ses deux bras autour de son ventre comme pour l'empêcher d'éclater, et il partit d'un de ces éclats de gaieté qui ne se terminent que par les larmes ou la colique. Tout le monde en fut atteint ; ce fut une explosion générale, et comme on n'est jamais mieux disposé à rire que lorsqu'on a beaucoup pleuré, chacun sentit son cœur se dilater.

Marie, que les bonnes nouvelles annoncées par le lieutenant avaient ranimée quelque peu, fut prise d'une révolution nerveuse mêlée de saillies joyeuses et de sanglots qui dura longtemps et eut sur elle un effet inespéré. Car cette crise, dans l'état où la jeune fille se trouvait déjà, aurait pu devenir fatale ;

mais elle la sauva. Sa pauvre mère, qui aurait pu se trouver froissée de l'impitoyable accueil fait à ses débuts, était toute heureuse du résultat qu'ils avaient eu pour son enfant, et elle était prête à recommencer la dose ; mais Marie lui épargna ce soin délicat, en la priant de lui passer la lettre, lui faisant signe, en même temps, de s'approcher bien près d'elle, pour qu'elle pût se faire entendre.

Alors elle recommença la lecture de la précieuse épître que sa mère avait trop agréablement variée pour ne pas en altérer un peu le sens et l'effet : la voici intégralement :

“ Monsieur, dans votre douleur, j'ai la consolation de vous apprendre que j'ai pu obtenir de notre colonel que vous resteriez libre dans votre famille, sous ma responsabilité, jusqu'au moment du départ des vaisseaux. C'est tout ce que j'ai pu pour vous aujourd'hui ; peut-être que si j'étais dans d'autres conditions, il me serait permis d'espérer davantage, mais il faudrait pour cela l'intervention de la Providence, *et des actes qui ne dépendent pas de ma seule volonté* : je prie et je désire de toute l'ardeur de mon cœur que ces choses s'accomplissent... Je n'ai dans ce moment qu'une pensée, qu'une seule préoccupation, c'est d'alléger vos maux. Ma position est bien précaire, mon action est fort restreinte ; mais s'il est quelque bien, quelque grâce que je puisse obtenir pour vous, faites-les moi dire par Pierriche. Veuillez aussi m'apprendre l'état où vous vous trouvez tous.

“ Votre ami dévoué et respectueux,

“ GEORGE GORDON.”

A ces derniers mots, Marie laissa tomber le papier, et elle sentit de nouveau le tremblement de la feuillée de liane courrir sur ses membres ; mais un effort de sa volonté y ramena bien vite le calme ; elle étendit ses deux bras autour du cou de son père et de sa mère, et attirant leur tête sur son sein, elle leur dit en touchant leur front de ses lèvres :

— Que Dieu le bénisse, il a eu pitié de vous, au moins, cet ennemi-là ; il est bon, Monsieur George, n'est-ce pas, père ?...

Le père fit un léger signe de tête, mais ne répondit pas.

Pierriche, impatient de voir que personne n'articulait une syllabe après une pareille lecture, se hâta de s'écrier :

— Je vous l'avais bien dit qu'il voulait vous sauver tous !

Puis s'approchant de sa petite maîtresse les mains jointes, avec un air d'adoration : — Mon Jésus, Mamselle ! ajouta-t-il, que ça me donne du contentement de vous voir sourire ainsi de la façon d'autrefois ; c'est toujours comme ça que je vous voyais, moi ! avec ça, seule-

ment que vous étiez plus colorée. Monsieur George va se ravigoter aussi, quand je vais lui dire comment vous vous sentez. Je vous assure qu'il faisait une furieuse lippe quand je l'ai quitté, et que ça lui démangeait le cœur tout autant qu'à moi d'avoir de vos nouvelles ! N'est-ce pas que je lui dirai que vous êtes bien ?

— Oui, mon Pierriche.

— Que vous êtes bien heureuse de ce qu'il fait pour vous ?

— Mais oui, mon garçon.

— Que vous voulez bien être sauvée, s'il peut le faire et si c'est son envie, à lui ?... N'est-ce pas que vous viendrez encore à la ferme, tous les soirs ?... Ah ! c'était trop dur, l'idée de quitter tout ça à l'abandon, moi qui ai tant soigné toutes ces pauvres bêtes !... Ma chère Rougette ! si vous saviez comme ça me crevait le cœur de lui dire adieu !... Tenez, tout à l'heure, après avoir embrassé not' vieille mère, je n'ai pas pu m'empêcher d'aller à l'étable... et je l'ai embrassée aussi, ma Rougette, elle et son veau, sur les deux joues. Voyez-vous, Mamselle Marie, si ça vous plaisait de rester, j'en aurais encore plus de soin. Et vos poules !... qui vous ont fait vendre tant d'œufs à M. George ; je vous promets qu'elles pondraient... qu'elles pondraient... qu'elles pondraient !...—et Pierriche étendait les bras comme s'il eût eu des œufs à brassée, et ses larmes inondaient son visage.—N'est-ce pas, maîtresse, que je lui dirai tout ça, à Monsieur George ?

— Pas tout, Pierriche, pas tout ; mais tu lui diras qu'il a tant de titres à notre reconnaissance, que nous ne pourrons jamais assez le remercier, et que nous prions Dieu pour qu'il lui rende le prix de ses bienfaits.

— Rien que ça ?

— Oui, Pierriche.

— Et vous, Monsieur Landry, dit le garçon en regardant le vieillard avec une expression de bienfaiteur modeste, vous auriez-t-il quelques services à demander, pour faire plaisir à not' maître ?

— Non, mon homme, aucun autre pour le moment ; tu remercieras M. le lieutenant comme te l'a dit Marie ; vas.

Aussitôt Pierriche s'achemina vers la porte ; il se faisait tard. En s'éloignant, le garçon tournait et retournait son feutre, se grattait le front, regardait en arrière, comme un homme qui n'est pas tout à fait satisfait de sa mission. Il n'avait pas parlé de Jacques, et ça lui démangeait violemment la langue, comme il aurait dit lui-même.

Marie lui avait paru si faible qu'il avait senti son indiscretion naturelle liée par sa pitié pour sa jeune maîtresse. Mais il lui en

coûtait de s'éloigner sans jeter son secret dans quelque coin de la maison ; son embarras fut bientôt compris. Le Créateur a donné à certaines femmes un flair exquis et tout spécial pour saisir les secrets ; elles savent où ils gisent, quand ils partent, où ils s'arrêtent ; elles les suivent à la piste comme le lévrier suit le chevreuil.

Les deux voisines, qui n'avaient plus de soins à donner à la maison, firent mine de profiter de la porte ouverte pour s'esquiver avec le commissionnaire. A peine eurent-elles franchi le seuil, qu'elles saisirent l'enfant au collet et l'accrochant à leurs bras, elles débutèrent toutes deux en même temps, comme un orchestre qui frappe le premier accord d'une symphonie qu'il va jouer :

— Mais où cours-tu, P'tit-Pierre ? Attends nous donc un peu, nous avons peur des soldats !

— Moi étout, mesdames.

— Et puis, P'tit-Pierre, il y a quelque chose qui te tourmente encore, il y a du mystère dans ta caboche ; hein, sournois, t'as pas tout dit, n'est-ce pas, p'tit finaud, que tu n'as pas tout dit ? Quand on est, comme toi, dans la manche du lieutenant et d' l'état-major, on doit savoir bien des choses... Parions qu'ils t'ont dit qu'ils te feraient un officier ?...

— Pas si dru que ça ; et puis, c'est que je dirais nanni ! Pierriche Trahan ne tient pas à ce métier-là... Mais tout de même j'ai mes secrets.

— Des secrets !..... des secrets ! s'écrièrent les deux femmes en l'arrêtant tout court et en étendant vers lui leur quatre oreilles, qui représentaient en ce moment une puissance acoustique égale à quatre cents timpanes de la plus fine trempe. Des secrets !—Et un silence solennel s'établit sous ces deux câlines qui couvaient le jeune homme de leurs immenses passes en se rejoignant presque par-dessus sa tête.

— Oui, des secrets, reprit Pierriche ; mais je crois que je peux bien vous les faulfer sous bonnet, en cachette ; mais vous n'en soufflerez miette avant que ça court un peu, toujours ; on m'appellerait babillard...

— Parole de voisine, P'tit-Pierre !...

— Eh bien ! il paraît que Jacques Hébert, qui est revenu... (ah, ca ! vous n'en soufflerez pas un brin !) vous savez bien, le Jacques, le garçon du bonhomme Hébert qui sont ceux qui nous ont mérité tout c'te persécution... s'ils s'étaient tenus tranquilles, aussi, les enrégés ; ils bavardaient toujours contre les Anglais... et il fallait que cet autre vint, à présent, tout gâter, faire le sabat... battre Mamselle Marie, étrangler M. George !... Ah ! mais...

— Eh bien ! quoi, mais ?...

— Eh bien ! c'est lui qui est arrivé et qui a tué le frère de not' lieutenant ! Je l'ai vu, moi.

— En v'la un secret, une nouvelle ! C'est-ti tout ce que tu sais, ça ? Mais t'es bête, P'tit-Pierre ; j'y étions, j'avons tout vu, tout entendu ; c'est nous qui avons ramassé Mamselle Marie ; je l'savons ben avant toi.

— Mais c'est pas fini ; c'est que j'étais pour vous dire qu'il en avait tué bien d'autres ; et ça ne leur a pas fait plaisir, comme de juste ; c'est pourquoi le Jacques va s'en repentir... Il ne s'en repentira pas, parce qu'il va se faire fusiller.

— Fusiller !...

— Oui, fusiller, le 9, à neuf heures du soir ; et pour que ça lui fasse plus de chagrin, que ça lui donne plus de contrition d'avoir tué des Anglais, ils vont le faire mourir devant l'ancienne maison de son père..... L'avez-vous bien vu ?... en a-t-il un air de sauvage !... Mais il faut que je me hâte ; j'étais si fort pressé de venir ici que j'ai oublié de dire à c'te pauvre mère de n'pas avoir peur ; elle craint tant les fusils et les soldats, à présent. M. George m'a dit pourtant qu'il y serait, pour commander la fusillade ; mais ça n'fait rien... elle aura peur. Bonsoir ! — Et sans attendre d'autres questions, le garçon disparut dans la direction de la ferme de Marie.

A peine la poussière de ses pas était-elle retombée sur la terre qu'une des femmes se répandait déjà dans le voisinage, semant partout sa nouvelle sinistre ; l'autre était rentrée chez les Landry pour leur apprendre discrètement un événement qui devait les intéresser si fort.

Mais Marie venait de s'assoupir doucement dans les bras de la bergère séculaire ; le père et la mère préludaient tous deux à un faible repas qu'ils tenaient sur leurs genoux, au coin du feu. Ils regardaient toujours leur fille, leur amour, leur adoration ; ils tremblaient qu'un souffle ne l'éveillât. La commère fut invitée à prendre un morceau, ce qui lui permit d'attendre une occasion favorable de déposer dans l'intimité sa petite moisson de nouveautés.

Il est probable qu'elle attendit longtemps, car elle ne rentra chez elle que fort tard ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle se sentit alors le cœur soulagé et que peu d'instant après, il était bruit par tout le bourg que Jacques avait mangé cent Anglais, au moins, depuis son départ, et que le diable avait dû le soigner puisqu'il n'était pas mort empoisonné : car c'était alors un préjugé universellement répandu que ceux qui mangeaient de la chair humaine

devaient en mourir. La rumeur que le père Landry avait donné sa fille au lieutenant pour échapper au malheur commun, prit aussi une telle consistance que personne n'en douta davantage ; et il est aussi certain que Marie ne rentra pas dans sa chambre sans avoir entendu la révélation des secrets de la voisine. Sa mère tenait trop à lui faire comprendre l'inutilité du retour de Jacques sur ses destinées futures, pour ne pas la prévenir du sort de son cruel fiancé. Elle pensait qu'après le coup terrible qu'il avait porté à sa fille, la nouvelle de cette exécution ne pouvait pas lui causer plus de mal. Quoiqu'il en soit, elle reçut cette confiance, qu'elle présentait d'ailleurs, sans désespoir apparent : soit qu'elle fit un effort suprême pour cacher son émotion à ses parents, soit qu'il y eut chez elle impossibilité de souffrir davantage, on ne vit sur sa figure qu'une contraction fugitive.

## XII

Marie n'avait jamais parlé à ses parents de la lettre qu'elle avait reçue de George, par laquelle le lieutenant sollicitait sa main.

On se rappelle qu'elle l'avait reçue quelques jours seulement avant la proclamation de Winslow, et que George l'avait écrite au milieu d'une grande agitation, à la suite d'une réunion du conseil militaire qui avait décidé du sort des Acadiens. Son premier mouvement en la lisant avait été d'y répondre de suite, et de repousser une proposition incompatible avec ses inclinations, ses sentiments et ses liaisons précédentes ; elle aurait voulu ne laisser à l'officier aucun instant d'espoir. Mais en relisant cette lettre, elle se ravisa ; elle lui parut d'abord un peu prématurée de la part d'un homme d'esprit et d'expérience.

— Il me semble, pensa-t-elle en rougissant beaucoup, que je ne lui ai pas encore donné le droit de mettre les bancs à l'église... Quelle hâte, quelle impatience inexplicable ! Je ne suis pas assaillie par les prétendants... il y a longtemps que je les éloigne avec la chère ombre de Jacques, et celui-ci n'a pas fait dire au lieutenant qu'il était près de son retour ; j'espère que j'en saurai quelque chose avant les Anglais ; pauvre Jacques !... Et puis que veulent dire ces phrases qui ont la prétention d'expliquer la précocité de cette demande et qui n'éclaircissent rien... au contraire... ? Que signifient cette empreinte de sentiments agités, cette couleur vague de mystère que revêtent ces trois petites pages?... Tout cela me

fait bien l'effet d'une énigme que je serais fort aise de méditer quelque peu, dans le secret. Ce monsieur-là a des côtés inconnus, une histoire accidentée, paraît-il..... J'aurai peut-être avec ceci l'occasion de désenchanter ma bonne mère...

Marie ne répondit donc pas à l'officier. Quelques jours après vint la proclamation et la fête de sa *grosse gerbe*, qui ajoutèrent à ses impressions les nuages sombres de ses pressentiments. Enfin la terrible catastrophe apporta ses affreuses révélations ; l'entrevue fortuite qu'elle eut avec George la surprit au milieu de l'accablement de son malheur ; les nobles paroles de l'officier, sa conduite généreuse, le caractère de sincérité de ses sentiments eurent un effet puissant sur son âme atterrée. Dans l'écroulement soudain de tous les bonheurs de la vie, dans l'horreur que cause à une âme belle et tendre l'assaut des injustices et des perversités humaines, l'apparition d'un être bienveillant, juste et protecteur, en impose involontairement au cœur : Marie n'eut donc pas la force de repousser immédiatement cette main qui ne s'offrait pas seulement à elle, mais qui pouvait arracher ses parents à une longue suite de tortures ; et malgré que cette alliance répugnât tout autant à son amour, elle crut un instant pouvoir la subir, si ses parents voulaient y donner leur assentiment. Les événements de la journée ne lui permirent pas de leur exposer ses intentions ni même de réfléchir à l'acte important qu'elle s'appropriait à consommer. Ce n'est que lorsqu'elle se fût retirée dans sa chambre que son esprit se concentra tout entier sur le triste problème que lui présentait sa situation. Elle avait retrouvé de la force dans le repos et dans les embrassements de ses parents, elle put mesurer son courage et calculer ce qui lui restait de bonheur dans la vie.

En se retrouvant dans le petit sanctuaire qu'elle n'avait jamais déserté qu'un soir, celui de la veille, et où elle avait consacré les souvenirs de ses dix-huit beaux printemps, elle jeta un coup d'œil sur toutes ces petites reliques d'affection qu'une enfant naïve et tendre suspend autour du berceau de ses plus jolis rêves, et elle s'aperçut que la lampe qui brûlait d'ordinaire devant son image de Notre-Dame Auxilliatrice s'était éteinte : cela n'était pas arrivé depuis cinq ans... Durant la journée, personne n'avait songé à mettre de l'huile dans le petit godet de verre.

— C'est vrai, dit-elle en la regardant, *il est revenu, il est revenu !... et la Madonne a laissé mourir la veilleuse !... elle m'a exaucée !... je n'avais demandé que son retour !...*

Et Marie s'assaya sur l'unique degré de son humble oratoire pour penser et pour prier.

Elle resta longtemps dans cette posture de la Vierge au Calvaire, pleurant doucement, mais avec une expression de résignation sublime ; elle balbutiait quelquefois des phrases entrecoupées ; sa respiration se précipitait davantage, des paroles plus ardentes brûlaient encore ses lèvres, mais la passion était enchaînée, elle ne pouvait plus jaillir de son sein par torrents débordés ; cette âme pure avait regardé son Dieu crucifié, et elle lui avait dit :

— Mon Dieu ! je boirai mon calice, j'accepterai mon ignominie, je gravirai mon calvaire, mais vous me soutiendrez ; il me faudra votre main ; il me faudra de votre amour plein mon cœur... Ah ! faites que j'aime cet homme comme je le respecte, comme je l'estime, comme le mérite son noble dévouement. Il n'y a que vous qui puissiez briser l'éternité d'un sentiment, changer les voies d'un pauvre cœur. Ne permettez pas que je devienne jamais une méchante épouse... Ah ! j'avais aspiré à trop de bonheur dans ma vie de femme ;... j'avais rêvé le ciel dans les liens de la terre !... Faites que je perde la mémoire du passé, ... que j'oublie les horreurs qui m'entourent... Mon Dieu ! mon Dieu ! si je méritais un miracle, je vous demanderais de sauver mes parents sans mon sacrifice, mais ce serait une prière lâche ; sauvez-les ! sauvez-les, à quelque prix que ce soit, pourvu que ma vie puisse payer leur salut, pourvu que ce salut soit aussi leur bonheur !..... Et faites miséricorde à Jacques !... je lui pardonne son injustice, sa cruauté... Il m'a tout rendu, serment, liberté ; il m'a rapporté de la haine à la place de son amour ; il m'aurait arraché le mien de mon cœur s'il eut pu ; il ne me laisse que le martyre de son souvenir, que le désespoir de son injustice qu'il emportera dans sa tombe... Mon Dieu ! j'endurerai tout mon supplice, mais vous veillerez sur sa mort ; qu'il ne croye pas jusqu'à son dernier soupir que j'étais une femme infâme !...

La chandelle qui éclairait seule la petite chambre s'abaissait, s'abaissait toujours ; la mèche allongée et toute couverte de noirs champignons ne répandait plus qu'une lueur sinistre. Marie s'en aperçut tout à coup et eut peur ; elle se hâta de rogner le mouchon, et, jugeant qu'il devait être fort tard, elle se leva pour se mettre au lit.

En passant devant sa croisée dont les volets étaient restés entreouverts, elle crut entendre les vitres résonner, comme si quelqu'un les avait frappées légèrement du dehors. Elle s'arrêta aussitôt avec effroi ; le même bruit se répéta de suite, mais plus accentué.

— Il y a là quelqu'un, dit Marie glacée... quelqu'un qui me re-

garde, qui m'épie... à cette heure avancée, dans cette nuit solitaire, dans ce village où il n'y a plus un seul homme ami qui soit libre !...

A peine eut-elle balbutié ces paroles, qu'une figure dépassa à moitié le bas de la fenêtre et se colla sur les carreaux, et elle entendit son nom discrètement articulé.

— Marie, Marie, c'est moi...

Elle allait crier, fuir, quand elle reconnut P'tit-Toine, le peureux P'tit-Toine, qui, en s'accrochant des pieds et des mains dans les chanfrins des vieilles pièces du solage, était enfin parvenu à une hauteur que sa taille ne lui permettait pas d'atteindre sans échelle, et il répétait, soupçonnant la terreur de sa sœur :

— C'est moi P'tit-Toine, ton frère.

Lui ouvrir, le hisser par les bras dans sa chambre et l'embrasser à cent reprises, fut pour Marie la besogne d'un instant. En tombant sur le plancher P'tit-Toine s'écria, sans voix, tout haletant :

— Pauvre p'tite sœur, je ne suis donc pas mort ! et toi non plus... et les autres ?

— Les autres non plus, p'tit frère... Mais d'où viens-tu ? d'où t'es-tu échappé ?... tu n'étais donc pas prisonnier avec les autres ?...

— Je n'en sais rien d'où je viens ;... du bout du monde ! de l'autre côté de la mer !... J'ai vu Jacques... des sauvages ;... ils ont tiré sur nous... j'ai cru qu'ils m'avaient tué ; mais non !... Après, je n'ai retrouvé ni André, ni Jacques, ni son Micmac, rien que mon chemin, et je suis revenu à travers les bois, de nuit ; j'ai vu ta petite lumière, c'est ce qui m'a fait penser que tu devais être dans ta chambre, peut-être Jacques aussi ;... et ça m'a donné du courage pour arriver, pour frapper... Tu as eu bien peur, hein, pauvre sœur ; mais tiens, j'ai eu plus peur encore ; et j'ai faim, p'tite Marie, je meurs de faim !...

— Tu as vu Jacques, toi ?... des sauvages ?... tu étais avec André ?... tu as traversé la mer ?... mais explique-toi, explique-toi !...

— Oui, oui, je l'ai vu.

— Mais où l'as-tu vu ? comment l'as-tu rencontré ?... Il n'était donc pas encore prisonnier ? Tu lui a donc parlé ? Ah ! dis-moi vite, p'tit frère, ce qu'il ta raconté ; dis-moi tout, tout !

Et Marie embrassait encore son frère.

— Eh bien ! je l'ai vu là-bas... reprit P'tit-Toine, à moitié étouffé dans les bras de sa sœur ; nous allions le chercher et il venait nous chercher aussi ; nous lui avons parlé de toi, de ta petite maison, de tes troupeaux, de tes économies, de tes grosses ventes à monsieur George... mais j'ai faim...

— Oui, mais paraissait-il heureux... content, gai? parlait-il de moi?

— Dam, il riait, il pleurait, il disait des choses en l'air comme tous ceux qui reviennent au pays, pour y retrouver une jolie fille, qui les attend en larmoyant beaucoup trop, avec des beaux yeux comme ceux-là;... mais j'ai faim!...

— Tu es bien sûr, frère, tu ne te trompes pas, il n'était pas inquiet... triste?...

— Peut-être un peu, de temps en temps, à la fin de la veillée, quand il parlait des Anglais... (il ne les aime pas, Marie, nos Anglais). Durant la nuit, je crois qu'il n'a pas dormi : je couchais près de lui, et je ne dormais pas non plus, mais je faisais le mort, tant j'avais de frayeur de son sauvage; je le vis donc se lever, s'approcher près du feu et lire une lettre;.... et ça m'a semblé lui donner une diable d'humeur; il fit bien du mouvement, réveilla le Micmac et nous força tous de nous remettre en route. Mais, petite Marie, j'ai faim! j'ai faim! j'ai faim! Si tu veux que je parle, donne-moi d'abord de quoi me faire vivre quelques instants, j'écrase... j'expire... je suis mort!

En effet, le pauvre enfant était rendu, il chancelait, et c'était avec effort qu'il avait pu jeter pêle-mêle ces quelques phrases. Malgré qu'elles fussent pour sa sœur autant d'énigmes dont elle brûlait de connaître le sens, elle ne put pas résister davantage à sa prière, et elle alla lui chercher de suite quelque chose à gruger, en lui faisant signe du doigt de rester bien tranquille dans sa chambre.

En entendant parler de lettre, Marie avait tressailli, son front s'était ridé; elle avait s'emblé chercher dans sa mémoire les traces d'un souvenir perdu; mais le besoin pressant de son frère ne lui permit pas de s'arrêter pour le moment à de plus longues réflexions. Elle courut recueillir dans les buffets ce qu'elle crut le plus convenable à l'appétit de Ptit-Toine, et elle revint aussitôt, les bras chargés, s'asseoir devant lui.

Le pauvre garçon ne se fit pas longtemps prier pour se servir... il usa de ses deux mains, comprenant sans peine, après la rude expérience qu'il venait de faire de la vie des bois, le sans-gêne de Wagontaga.

Sa sœur le regarda durant un instant avec satisfaction, lui laissant le loisir de se reconforter un peu avant de l'accabler de nouveau de ses questions; puis elle voulut se faire raconter minutieusement le voyage des deux frères et tout le récit de Jacques; insistant pour connaître jusqu'aux moindres nuances de cette narration, les réflexions isolées de son fiancé, jusqu'aux altéra-

tions de sa figure. On conçoit que cette conversation dut les retenir longtemps. Marie y mit un intérêt fiévreux ; elle revint souvent sur certains détails, surtout sur celui de la lettre, qui l'intriguait plus que tout autre. De son côté elle informa Ptit-Toine de tout ce qui s'était passé à Grand-Pré depuis son départ.

Les premières teintes de l'aube étaient prêtes d'apparaître, que ce dialogue se poursuivait avec la même activité. Mais le temps était venu de l'interrompre ; Ptit-Toine ne pouvait rester davantage dans la maison paternelle, sans courir le danger d'être arrêté.... Il ne tenait pas à s'éloigner ; pour une bonne nuit passée sous son toit, il aurait bien volontiers sacrifié sa liberté du lendemain ; une liberté sans ses parents ne lui souriait guère. Mais Marie insista sur la nécessité de son départ, lui disant qu'il fallait aller à la recherche d'André lui porter quelques provisions et le prévenir des dangers qui l'attendaient à son retour. Le jeune homme comprit son devoir et se disposa à repartir. Sa sœur alla quérir un sac, le remplit de nourriture et le lui mit sur les épaules ; après quoi, elle lui donna la main pour le congédier de force ; car le pauvre enfant sentait son cœur défaillir en s'acheminant vers la porte de la maison.... Quand il passa devant la chambre des vieillards, ses pas s'arrêtèrent malgré les efforts de celle qui l'entraînait, et il murmura à l'oreille de Marie :

— Partir sans les embrasser !...

— Non, vite, vite ! sauve-toi ! il est tard !... Et puis, laisse-les reposer encore une fois, là ; ils n'ont pas fermé l'œil depuis deux jours, et c'est sans doute la dernière nuit qu'ils dormiront ensemble sous ce toit ; peut-être font-ils un dernier songe d'espérance !...

— Et moi, reprit Toinon résistant toujours, je ne les reverrai peut-être jamais !... Marie, laisse-moi les regarder encore une fois.... tiens, j'irai si doucement... je me contendrai.

— Tu les embrasseras, malheureux !

— Non, Marie, je ne les embrasserai pas, je te le jure ; je n'embrasserai que toi, bonne petite sœur, que toi seule !...

En articulant ces mots, il entraîna Marie vers la porte de ses parents, l'ouvrit comme eut fait un voleur, et, s'approchant du lit où dormait son père et sa mère, il s'arrêta quelque temps à les contempler. La sérénité d'un ciel pur régnait au front de sa mère, mais deux sillons orageux séparaient les sourcils de son père ; il les fit apercevoir à sa sœur qui le retenait toujours par la main, et il lui dit à l'oreille :

— Il n'y a pas de rêve d'espérance là, Marie !...

P'tit-Toine essuya alors les grosses larmes qui commençaient à

l'aveugler, et pour tenir parole à Marie, il lui tendit les bras, et tenant toujours les yeux fixés vers le lit vénéré, il n'embrassa qu'elle seule... Mais on aurait dit que dans cette étreinte suprême, il serrait tout ce qu'il aimait au monde.

Après ce moment de pieuse consolation, où cet enfant avait paru respirer l'amour et la bénédiction de ses parents, il sortit de cette chambre, quitta les bras de sa sœur et le seuil de sa maison.

La fiancée, retirée de nouveau chez elle, se hâta d'allumer la lampe suspendue devant sa madone et s'apprêta de suite à se mettre au lit. En délaçant le corsage de sa robe, un vieux papier glissa dans les plis de sa jupe ; mais elle ne s'en aperçut pas, tant elle s'empressait de chercher un repos qui lui était bien nécessaire. Il ne se fit pas attendre longtemps : pendant qu'elle regardait les vacillements de la veilleuse ravivée et que ses mains se tenaient jointes sur son cœur comme pour formuler une prière muette, ses beaux cils noirs descendirent comme un voile de deuil sur son regard attristé ; il ne resta plus sur sa figure que les traces vagues d'une grande douleur assoupie.

### XIII

Dix heures venaient de sonner dans le silence et la tristesse de la vieille maison blanche. Le père Landry, sa femme et leur fille s'occupaient à sortir des armoires et à détacher de diverses parties de la maison le linge, les habits et tous ces effets d'usage continuels, qu'il faut prendre quand on part pour un long voyage dans des régions inconnues. Un sentiment profond de découragement se manifestait dans leur démarche ; la tristesse dominait surtout les deux femmes : elles étaient indécises, distraites, aveugles. On voyait seulement que Marie faisait de grands efforts pour garder les apparences du courage et soutenir celui de ses vieux parents ; mais son trouble la trahissait souvent, elle venait les bras chargés de choses inutiles et s'en retournait quelquefois avec les nécessaires.

— Allons, disait le père, qui liait les paquets, ayons plus de force, ne nous troublons pas ; ma pauvre enfant, ne prend que les choses les plus urgentes ; les maîtres ne se chargeront probablement pas d'un gros bagage ; ils tiennent plus à exporter nos corps que notre marchandise.

— Oui, répondait sa fille, mais prenez toujours ces bonnes flanelles et ces couvertures ; on ne peut pas en avoir trop ; c'est bientôt

l'hiver, vous pourriez être malade et nous coucherons peut-être dehors... Et puis, père, vous êtes vieux, vous ; ils auront bien un peu pitié d'un vieillard?... — Le père secouait la tête et prenait. — Ajoutez donc cette autre casaque, continuait Marie, et ces deux juste-au-corps, et ce frac, et ces vestes, et ces *mitasses*, et ceci... Mettez, mettez toujours, le voyage sera long, et nous ne pourrons pas coudre de sitôt, peut-être...

— Mais pour toi, ma Marie, tu ne m'apportes rien ?

— Oh ! soyez tranquille, je ferai bien mon petit paquet ; je le mettrai avec celui de ma mère ; — et elle jetait parmi les habits de celle-ci tout ce qu'elle croyait devoir être utile à la bonne femme, mais rien ne tombait pour elle-même.

Une fois, son père la vit venir avec une brassée prise tout d'une pièce dans la lingerie ; le morceau semblait enveloppé depuis longtemps ; Marie le laisse tomber près du vieillard et allait repartir sans trop savoir ce qu'elle venait de faire, quand le père l'arrêta :

— Mais où veux-tu que je te place ceci, pauvre enfant ? C'est bien gros ! Qu'est-ce qu'il y a là dedans ?...

— Tiens, comme je suis folle !... Mais je ne sais plus ce qu'il y a là dedans.. ; c'était parmi d'autres paquets semblables.—Là dessus, elle fit partir les attaches et il jaillit de l'enveloppe, trop tendue, un nuage de blancs et légers tissus, au milieu duquel reposait, comme une couvée de colombes dans son nid de duvet, une couronne de fleurs d'oranger artificielles : de tout cela s'exhalait le parfum du foin de la vierge. La pauvre enfant fit un cri de surprise, et se cacha le visage de ses deux mains. C'était le trousseau de la mariée, qu'elle avait préparé, dans les longs soirs de l'hiver de 1749, pour charmer son attente et s'entretenir de son bonheur futur, dans le secret de sa chambre. La toilette était restée ainsi au fond de l'armoire, où, dans les familles économes de cette époque, on reléguait les habits qui ne devaient servir qu'aux quatre fêtes de l'année. Ceux-ci attendaient la grande fête du retour...

Le père Landry, navré, regarda sa fille quelque temps, n'osant articuler une parole ; puis quand il vit qu'elle sanglotait, il enlaça ses bras autour de son cou et il la pressa sur son cœur. Après un instant, Marie lui dit :

— Père, vous me teniez comme cela, quand il partit : vous rappelez-vous ?... je vous disais, comme une enfant que j'étais, que mes oiseaux n'étaient jamais revenus ; et vous me répondiez : " Ma Marie... les garçons, ça revient, ça se souvient toujours "..... C'était le jour du *second départ*, celui-là ; aujourd'hui, c'est le *troisième*..... Mais, ajouta-t-elle, en s'apercevant que les larmes de

son père inondaient son front, je vois que je vous fais pleurer ; vous aviez pourtant assez de peine ; je ne veux plus vous causer de peine ; pauvre père, je ne veux plus vous causer de chagrin, comme cela ; — et, après l'avoir embrassé, elle reprit dans ses bras son inutile fardeau, ajoutant tout haut, mais comme par irréflection :

— Voyons, mettons toujours ceci de côté ; on pourra peut-être encore s'en servir... ici...

Son père, en l'entendant, la regarda s'éloigner avec étonnement : mais dans le même moment, une main frappa quelques coups à la porte, qui s'ouvrit presque aussitôt, et George demanda, avec douceur et même avec timidité, s'il pouvait entrer. En l'apercevant, Marie sentit le besoin de rencontrer le sein de sa mère pour s'y appuyer ; et elle murmura de ses lèvres glacées :

— Quoi ! c'est lui !... c'est lui, mon Dieu !...

Son père s'était levé pour aller au-devant de l'officier, et sans lui présenter la main, il lui dit, cependant, avec beaucoup de déférence :

— Entrez, monsieur, entrez, asseyez-vous ; vous en avez plus que la permission ; vous êtes maintenant chez vous, ici....

— Comment ! dit George, en prenant avec empressement les mains du vieillard, vous auriez été favorable à la demande de Mlle Marie ! Ah ! merci, j'en suis si heureux !... Vous êtes tous sauvés, et il est inutile que vous vous donniez la peine et la fatigue de ce bouleversement, puisque nous devons rester tous ensemble !

En entendant ces derniers mots, la mère Landry tomba à genoux, joignit les mains comme pour remercier le ciel. Mais le père resta stupéfait, regardant tour à tour le lieutenant et sa fille :

— Pardon, monsieur, dit-il, mais je ne vous comprends pas : ma fille ne m'a pas encore fait part des engagements qu'elle a pris avec vous.... Vous vous méprenez sur le sens de mes paroles ; je voulais dire que cette maison m'ayant été enlevée par votre gouvernement, vous aviez désormais, plus que moi-même, le droit de vous y assoir. Je suis ici, maintenant, votre obligé....

Marie, qui ne s'attendait guère à une pareille entrée en matière, blessée au cœur par le sentiment de reproche que renfermait les paroles de son père, se hâta d'intervenir.

— C'est à moi, dit-elle, d'expliquer la cause de la méprise de M. George. Il y a quelques jours, il m'a demandé ma main ; la difficulté des circonstances, puis votre absence et le trouble où nous nous sommes trouvés depuis, m'ont empêchée jusqu'à ce moment de vous confier cette proposition, et de vous demander vos conseils et une décision. Aujourd'hui, ce mariage est la seule chose qui puisse vous sauver, vos enfants et vos biens.... Les moments sont

précieux ; jugez si vous devez y consentir. Je soumetts tout à votre volonté... Ce qui pourra faire votre bonheur, fera le mien...

— Et le mien aussi, interrompit sa mère, et celui de M. George. N'est-ce pas, M. George, que vous en serez très heureux ?...

— Ah ! madame, ce serait mon plus grand bonheur !... et c'est tout ce qui peut me faire solliciter cette faveur...

— N'est-ce pas, mon mari, que tu donnes ton consentement, comme je donne le mien.... puisque ça doit satisfaire tout le monde, sauver tes enfants ?... Ah ! sauve nos enfants, nos pauvres enfants !... Qu'ils ne puissent pas te reprocher leur exil, leurs tortures ; et puis, qu'est-ce que tu pourras faire, toi, en exil, vieux, peut-être séparé de tes plus forts soutiens, peut-être sans moi ?... car bien sûr, je ne pourrai survivre ;...j'en mourrai, je le sens !...

Ici, Marie, que ses forces ébranlées par tant d'assauts soutenaient à peine, les sentit céder tout à fait sous son émotion, et elle vint de nouveau s'appuyer contre sa mère, ce qui interrompit la plainte de la bonne femme.

— M. le lieutenant, reprit aussitôt le vieillard, qui n'avait pas paru profondément touché des lamentations de sa femme, vous êtes donc venu pour me demander ma fille en mariage ?

— Oui, monsieur, je venais avec l'espoir d'obtenir votre consentement.

— Ce n'était pas la peine, monsieur ; je n'ai jamais prétendu gêner les sentiments légitimes de ma fille ; si elle en sent assez pour vous épouser, elle peut le faire ; elle est libre, elle a l'âge nécessaire pour décider elle-même de ses propres volontés. Nous lui avons toujours laissé le choix de son bonheur, et elle ne s'est jamais plaint que nous l'empêchions d'y arriver. Nous n'avons exigé de nos enfants que d'être honnêtes jusque dans leur pensée, et de respecter la loi de Dieu, l'honneur de leurs parents et de leur pays. Parlez donc à ma fille, monsieur ; je n'ai pas la garde de son cœur ; elle ne me doit que l'amour d'un enfant ; vous lui en avez demandé un autre, il n'appartient qu'à elle de le donner. Le mariage, paraît-il, sera chose facile ; Marie a là une toilette de noce, et le notaire et le père ont reçu tout exprès leur liberté.... Il ne manque que le prêtre ; (il est vrai qu'il aurait peu à faire, dans ce cas-ci)....

— M. Landry, je déclare aujourd'hui que je suis catholique.

— J'en suis bien aise, monsieur..... Quant à mes propriétés, il ne peut pas en être question dans cette affaire ; je ne les possède plus... Votre gouvernement a cru juste de me les enlever, soit : mais je les avais trop bien gagnées pour me sentir aujourd'hui le désir de les

racheter avec de l'argent si l'on m'en offrait l'occasion, encore moins avec la volonté, le sang et la vie des miens. Parlez donc à ma fille, qu'elle dispose seule de ce qui lui appartient : je serais fâché qu'elle en sacrifîât quelque chose pour moi ou pour conserver des biens qui ne sont plus à nous. Votre gouvernement a décrété que nous étions tous des traîtres à notre roi, que nous ne pouvions plus être considérés comme des sujets loyaux de Sa Majesté ; cet arrêt est tombé sur moi comme sur mes voisins, mes enfants, tous mes compagnons ; or, je pourrais jurer sur ma conscience et sur la parole de Dieu (si cela m'était permis) qu'aucun de ceux que votre sentence a frappés n'est plus coupable que moi... Ce n'est pas un mariage, monsieur, qui peut absoudre d'un crime d'État, qui peut laver d'une flétrissure de l'autorité souveraine, si l'on juge qu'elle est méritée, et si la sentence est maintenue. Je rougirais de manger le pain que me donnerait ma terre, si ce n'était pas la loi même de mon pays qui m'en rendrait la propriété intacte ; je rougirais de rester seul ici... ; avec l'apparence du seul citoyen innocent de Grand-Pré, je me sentirais la conscience du seul coupable, du seul traître ; je rougirais devant mes enfants, devant ma fille... ; et à mon âge, monsieur, on n'apprend pas la honte et on ne l'enseigne pas à sa famille. Je ne suis donc pas libre de rester ici ; que ceux des miens qui veulent profiter de vos bontés demeurent s'ils le désirent, s'ils craignent de m'imposer la responsabilité de leurs misères ; moi, je partirai comme tous les Acadiens ; et comme je crois devoir encore le moment de liberté dont je jouis aujourd'hui à la faveur de ce futur mariage, je ne puis pas en faire usage plus longtemps : on dit déjà, autour de la maison, que je suis à marchander des pardons. Je pars..... Vous avez un notaire, monsieur, et vous pouvez avoir des témoins ; ma femme peut donner le consentement pour deux : ça suffit pour ces sortes de mariages... Marie, réponds à présent à M. George ; c'est à toi qu'il s'adresse...

La jeune fille s'était d'abord cachée la figure sur le sein de sa mère, pour entendre l'arrêt qui allait décider de son sort ; mais pendant que les phrases graves de son père tombaient une à une sur elle, comme pour déposer sur son front la responsabilité soit de l'honneur, soit de la honte de la famille, et l'investir du libre arbitre de sa conduite, elle avait relevé peu à peu la tête, puis s'était détachée de l'étreinte maternelle, et aux derniers mots qui lui furent directement adressés, elle se trouvait déjà debout, imposante comme une reine, le visage resplendissant de toute la noblesse de ses traits et de toutes les beautés de son âme. George s'était retourné de son côté, mais elle n'attendit pas qu'il lui fit une question qu'il n'avait

plus, d'ailleurs, la force et la dignité de formuler ; elle se précipita aux genoux de son père, et passant ses mains autour de son cou, elle lui dit en attachant sur lui un regard où l'amour et le bonheur débordaient :

— Eh bien ! non, je ne voulais pas vous humilier, faire rougir ce front que j'ai toujours vu briller de l'éclat de l'honneur, qui m'a toujours montré le chemin de la probité, que j'ai toujours regardé avec orgueil et confiance. — Et Marie baisait avec une tendresse ineffable les cheveux blancs du vieillard. — Je ne voulais, mon père, que vous sauver d'un exil affreux ; je ne pensais qu'à cela, moi, ou plutôt je ne pensais pas ; je ne sentais que mon amour pour vous, je le sentais en aveugle, je ne mesurais pas même le sacrifice cruel que m'imposait ce sentiment, ... cruel à mon sang, cruel à mes croyances, cruel à mes souvenirs, mais doux à mon cœur parce qu'il devait vous sauver !... Je ne réfléchissais pas même qu'il pouvait faire injure à votre honnêteté, que vous le repousseriez ainsi... Vous me le pardonnerez !... n'est-ce pas que vous me le pardonnerez, père ?... Une femme qui aime ne pense pas ; vous le savez bien que nous ne pensons jamais, que nous ne raisonnons pas, nous ; ...vous me l'avez si souvent dit... Une femme sent, puis elle agit, elle rit ou elle pleure, elle s'arrête ou elle se précipite à travers le feu, au fond de l'abîme, partout où son amour où sa haine la pousse ; notre intelligence, notre raison, est là, là, dans notre cœur ; Dieu l'a mise au foyer de nos affections ; si elle ne nous inspire pas toujours des actes bien réfléchis, n'est-ce pas, père, qu'elle nous en fait commettre quelquefois de généreux ?...

— Oui, ma fille, ma Marie belle, aimée, ... toujours de plus généreux que les nôtres et souvent de plus raisonnables !...

— J'aurais dû pourtant penser, continua Marie, que vous n'accepteriez pas cet échange de votre petite fille contre votre liberté, cette alliance étrangère, cet isolement honteux dans le malheur commun... Ah ! que je vous aime ainsi, noble et généreux ; que vous me faites du bien, que vous me rendez orgueilleuse de vous !... Ah ! quelle action j'allais faire ! quel sacrifice, mon Dieu !... Comme il comprimait mon âme ! comme il blessait mes instincts ! comme il clouait mes aspirations !... Ah ! que je me sens bien, là, maintenant, avec vous, devant l'indépendance de notre exil !... Je respire !... je respire, dans ce souffle que vous répandez sur mon visage, tous les parfums de ma vie que je croyais perdus, la liberté de mes anciens cultes, l'amour de la France... Je me sens encore fière, je me retrouve ce que j'étais ; je suis toute votre fille, parce que vous êtes tout mon père..... Oui ! oui ! nous irons en exil, nous irons.....

Je vous aimerai tant, tant !... que vous ne souffrirez pas, que vous ne vieillirez pas, que vous vous croirez encore dans notre Grand-Pré, avec tous vos parents, tous vos amis, avec tout ce qui vous faisait plaisir, rien qu'avec votre petite Marie !...

Et la belle enfant entrecoupait chacune de ces phrases avec un baiser qu'elle mettait au front, sur la barbe, sur les yeux tout pleins de larmes du noble vieillard. Elle avait oublié George.

Quand elle se leva pour courir porter à sa mère une consolation et une caresse, lui dire qu'elle l'aimerait bien aussi, qu'elle saurait lui alléger les chagrins de la proscription, et lui faire oublier ses vieux rêves d'ambition, l'officier se retrouva devant elle : il était encore debout, dans l'attitude d'un criminel qui a reçu sa sentence, le cœur déchiré, l'âme accablée d'humiliation devant les grandeurs de cette chaumière. Ces infortunés venaient d'ouvrir un abîme devant ses félicités tant rêvées, mais ils l'avaient creusé d'une main sublime ; en le laissant tomber au fond, avec l'édifice écroulé de son amour, cette jeune fille restait à ses yeux toute illuminée sur les hauteurs, gardant sur son front toutes les grâces célestes que peut refléter la figure d'une femme ici-bas. Si elle avait blessé si cruellement ses plus purs sentiments, ce n'était pas par malice ou par mépris personnel, ce n'était pas en s'abaissant, mais par grandeur d'âme, en s'élevant au-dessus de lui, parce qu'il était investi de toute l'injustice de son gouvernement, parce qu'il portait la réprobation de son pays. George comprenait assez les élans généreux du cœur humain pour ne pas sentir de la haine contre Marie : il rougissait d'être Anglais, mais il aimait plus que jamais... et il souffrait horriblement...

Marie s'en aperçut d'un coup d'œil ; car il avait attaché sur elle un regard qui implorait un mot de pitié ; elle s'arrêta soudainement devant lui et parut ébranlée.

— Monsieur George, dit-elle, je viens de vous outrager, n'est-ce pas ?... et vous n'attendiez pas cela de moi, ...vous, ...si généreux !... Ah ! pardonnez-le-moi. Dans tous ces combats qui se sont livrés dans mon âme, j'ai perdu mon chemin ; . et quand j'ai vu mon père, ma mère, tout ce qui tient à ma vie, sur le bord d'un affreux gouffre, et que pour les sauver vous m'avez dit qu'il fallait y jeter mon cœur, je me suis sentie prête à le faire. Pourquoi tentiez-vous mon amour d'enfant ?... il était plus grand que celui que je pouvais vous donner, il m'a poussé,.... et j'ai cru qu'il serait assez puissant pour me donner toutes les vertus de mon sacrifice, pour me faire oublier tout le passé, qu'il pourrait absorber, dans le simple sentiment de reconnaissance et de respect profond que je vous dois,

dans les bornes obligées du devoir que je vous aurais juré, toutes mes passions de Française, tous les élans refoulés d'un amour déjà fiancé. Mais, monsieur, je me trompais; vous voyiez bien que je me trompais,.... puisqu'à la première rupture de ces liens de fer dont j'enlaçais mon cœur pour le soumettre à l'holocauste, il a éclaté et a brisé le vôtre..... Vous êtes Anglais, et vous avez trop d'orgueil et de dignité pour renoncer à votre caractère national, pour consentir à voir mépriser votre sang et maudire votre drapeau. Eh! bien, je l'aurais fait dans mon cœur, et mon estime se serait peut-être changée en haine... Cette nationalité que vous m'auriez donnée, ce drapeau dont vous auriez couvert mon front, ils auraient toujours été pour moi comme une injustice, comme une insulte éternelle, et dans mon cœur, comme un remords sanglant;... je vous aurais détesté... Et Jacques!... dont le souvenir m'aurait poursuivi dans ma félicité apparente,.... au lieu de son supplice,.... sur la terre de ses dépouilles;... Jacques à qui j'aurais fait injure le jour de son arrivée, la veille de son exécution, quand il revenait réclamer ma foi et ma parole, ah!...

— Mais il vous a rendu... il vous a rejeté tout cela, dit George; il vous a traitée comme une malheureuse!...

— Oui, c'est vrai, il m'a repoussée quand j'allais tomber dans ses bras, il a eu l'injustice de me croire capable de toutes les lâchetés, de toutes les bassesses qui puissent avilir le cœur d'une honnête fille et le caractère d'une Française; il m'a laissé tomber à ses pieds... Ah! c'était bien affreux, cela!... mais je lui pardonne, parce qu'il a beaucoup souffert, parce qu'il aimait la France plus que moi, autant que mon père, et parce qu'il n'est pas seul coupable de son injustice... *Dans les circonstances où il m'a revue*, son indignation était assez motivée, et si vous voulez, monsieur, relire les pages que voici, qui se trouvaient en sa possession, vous comprendrez que ses injustes soupçons avaient aussi une cause qui peut les excuser, même à vos yeux...

Marie tendit à l'officier la lettre que Jacques lui avait jetée à la figure, au moment de leur entrevue; cette lettre qu'elle avait saisie et mise dans son sein, sans savoir ce qu'elle faisait, elle l'avait retrouvée le matin même, sur le plancher de sa chambre.

— Je ne l'aurais pas lue, poursuivit-elle, si j'avais vu de suite qu'elle était adressée à monsieur votre frère, ou si j'eusse compris plus tôt le *pseudonyme*...

George se sentit foudroyé de honte en voyant revenir ce ridicule témoignage de sa légèreté et de ses extravagances passées, dans de semblables circonstances, et par de pareilles mains: il

chancela, il aurait voulu disparaître sous terre. La jeune fille le regarda durant quelques instants, en silence, jouissant peut-être, dans le secret, du cruel châtement que venait d'infliger à son auteur cette œuvre impertinente. Mais la situation était trop pénible pour le lieutenant, et Marie avait trop bon cœur pour en profiter quand elle le voyait déjà tant puni.

— Monsieur, dit-elle, cette lettre ne peut détruire l'estime que vous méritez ; elle confirme le mien ; elle est pour moi un témoignage de la sincérité de vos aveux d'hier... En la relisant, vous penserez au tort que peuvent faire quelques mots tracés dans un moment d'oubli. Vous voudrez bien croire, de plus, que si je ne consens pas à devenir l'objet d'une onzième flamme, ce n'est pas tant que je croie à la frivolité et à la fausseté de votre onzième, que parce que je ne puis pas arracher de mon cœur l'impression des premières qui l'ont brûlé ; et vous me pardonnerez, je l'espère, le mal que je puis vous avoir fait aujourd'hui... Ah ! ne nous en voulez pas, monsieur George ; il vaut mieux que les choses soient ainsi ; nous serions restés ici, avec des cœurs comprimés, des sentiments pénibles, et sans doute, avec des devoirs odieux, malgré vos bontés. Eh bien ! nous emporterons dans l'exil des souvenirs pleins de notre reconnaissance pour vous ; en pensant à vous, nous haïrons moins la nation qui nous a frappés... J'espère que vous ne nous refuserez pas un adieu amical.

Marie tendit sa main au lieutenant, qui la prit en silence, et elle ajouta :

— Maintenant, monsieur, puis-je encore vous demander une grâce... une grâce qui est une réparation ?

— Quelle grâce puis-je vous accorder, mademoiselle, qui soit une réparation ? dit George avec surprise.

— Que vous fassiez dire à Jacques, avant qu'il meure, que je lui ai conservé ma parole, que je n'ai jamais aimé que lui...

A ces mots, George sentit son orgueil jaloux se réveiller violemment et faire irruption au milieu des sentiments les plus généreux de son âme. Sa tête se releva et perdit tout à coup cette expression de douleur passive qu'elle avait gardée jusque là ; l'humiliation que sa lettre lui avait fait subir ulcérât encore son cœur, malgré les paroles de baume de Marie ; sa fierté en avait profondément souffert. Cependant, il sentait qu'il expiait une faute, un tort envers cette fille admirable, et il en avait enduré dignement le châtement : la noble indignation manifestée devant lui par les Landry contre sa nation ne l'avait pas outragé ; il comprenait qu'elle était méritée. Mais aller s'immoler devant ce Jacques, qui lui ravissait un être

adoré, qui lui avait occasionné cette honte sous les yeux de Marie ; s'avouer vaincu devant ce paysan brutal, devant ce meurtrier de son frère, qui avait osé porter la main sur lui, cela le révoltait, et il dit avec fermeté :

— C'est moi que vous voulez charger de ce message étrange ?

— C'est vous, monsieur, parce que j'ai une confiance absolue dans votre générosité, parce que vous êtes le seul qui puissiez approcher de Jacques, et surtout, parce qu'il ne convient qu'à vous d'expliquer les rapports qui ont existé entre nous, *et la portée réelle de votre lettre.*

— C'est donc une *confession* que vous voulez que j'aie à faire à votre ami ; je vous avouerai *que je crois encore faiblement à la nécessité et à l'efficacité de cette institution.*

— Ce n'est pas une confession, c'est un service d'ami, c'est un bienfait, c'est un acte de probité, compatible avec toutes les croyances et avec toutes les dignités, qu'une femme vous demande avec des larmes ; et je ne pense pas qu'un homme juste, qu'un prétendu catholique puisse appeler cela du nom de *confession* pour se donner l'avantage de le refuser avec mépris ; s'il en était ainsi, je croirais, moi, avoir le droit d'appeler cet homme un hypocrite... Ce n'est pas l'opinion que nous avons de vous, monsieur.

— Pardon, mademoiselle, j'avoue que j'ai eu tort de m'exprimer ainsi. Ce que vous voulez, donc, c'est que j'aie m'humilier devant ce traître, devant ce rival forcené, cet amant extraordinaire, qui, après être resté absent pendant cinq ans, sans donner signe de vie, sans songer à sécher les larmes qui coulaient ici pour lui, et à soulager, au moins par un message, les inquiétudes constantes d'une fiancée, se croit autorisé, par dix lignes de gaieté trouvées dans la poche d'un étranger, à vous soupçonner de tous les crimes, et à vous traiter, en arrivant, comme une épouse infidèle et perdue... Vous voulez que je m'abaisse à parler à ce transfuge qui vient, les mains pleines du sang de mon frère, briser mon bonheur, enlever brutalement de mon cœur l'idole pure que j'entourais depuis deux ans du culte le plus vrai, le plus constant ; que j'encensais, dans le secret, de tous les parfums purifiés de ma passion ; qui avait fait naître pour moi, dans cette solitude, un monde enchanté que je n'aurais pas voulu sacrifier pour toutes les merveilles de notre vieux continent et que je croyais ne jamais abandonner... Vous voulez, Marie, que je porte à ce misérable mon cœur comme une victime expiatoire, pour recueillir ensuite des paroles de pardon pour vous, et pour moi... le silence du mépris!...

— Je sais, lieutenant, à quoi m'en tenir sur l'absence prolongée

de Jacques et sur son silence. J'ai appris tout ce qu'il avait fait... je connais aussi ce qu'ont pu produire *vos dix lignes de gaieté* sur cette âme droite animée du sentiment le plus profond et le plus digne : dans notre pays, on ne connaît pas cette sorte de *gaieté*, parce qu'on ne croit pas qu'une fille respectable puisse en être l'objet. D'ailleurs, monsieur, il y avait dans votre lettre des faussetés... Ce n'est pas moi, mais c'est mon père *qui vous avait invité à dîner à la ferme, et c'est Janot, seul, qui vous a servi le bouquet délicieux...* cela, vous le saviez. Je vous demande de rétablir la vérité de ces faits près de votre prisonnier ; vous seul, vous pouvez le faire avec autorité et délicatesse. Vous lui direz, en outre, que vous n'étiez reçu dans notre maison qu'à titre de bienfaiteur, et que c'est le hasard qui a voulu que nous fussions ensemble hier matin... le hasard et la confiance que j'avais dans votre respect et votre dignité.

— Lui dirai-je *vos dernières paroles*..... aussi ?... dit George avec un peu d'ironie.

— Oui, monsieur, dites-les ; car je les lui dirais, moi, devant vous !... dites-les, si vous tenez à tout dire... Mais si c'était pour abuser de votre situation, auprès de lui pour le tromper encore dans l'impossibilité où il est de m'entendre, comme vous semblez vouloir abuser de celle que vous m'avez faite par votre légèreté et vos perfides témoignages d'affection en face des cruautés de votre gouvernement, alors, cette vérité deviendrait une calomnie cent fois plus méchante que les folies que vous avez écrites, et je ne verrais plus en vous qu'une passion égoïste et vile !...

— Oh ! pour le coup, c'en est trop, je ne dirai pas un mot...

— Vous me refuseriez cette réparation ?... Est-ce parce que je suis une femme faible, malheureuse,.... une prisonnière ?... Vous autres, hommes d'honneur, vous n'en accordez qu'à ceux qui vous les demandent les armes à la main.

— Mais c'est un brigand... l'assassin de mon frère, il me répugne...

— Un soldat, monsieur, n'est pas un assassin ; il a tué votre frère sous le drapeau de la France, après avoir vu vos gens disperser ses parents, incendier leurs demeures ; il l'a tué sur un champ de combat, et il vous l'a dit, lui, parce qu'il était fier de son action, et qu'il n'a pas peur de la vérité... Vous, monsieur, vous avez tué, par un mensonge, sa foi dans ma parole, son espérance dans mon amour, son orgueil dans ma vertu ; ceci n'est pas honnête, c'est un crime contre la probité... Ce *brigand* de Jacques serait donc votre maître dans les voies de l'honneur ?... Votre gouvernement peut se croire le droit de lui ôter la vie ; vous, monsieur, vous n'avez pas

celui de lui ravir un sentiment légitime, une confiance juste, une consolation à la mort ; vous n'avez pas le droit de laisser mourir mon nom marqué d'infamie, dans le cœur de mon fiancé....

George avait fait trois pas du côté de la porte ; il s'arrêta sous le coup de ces paroles qui le frappaient comme l'arrêt d'une souveraine justice ; il chancela un instant d'irrésolution, puis il franchit le seuil en murmurant :

— Non ! non ! qu'il meure, le misérable, le traître ;... qu'il meure sans consolations !

N. B.

(A continuer.)

Fautes à corriger dans l'article sur *L'Eglise et l'Etat*, inséré dans la livraison de février :

Page 94, 24<sup>e</sup> ligne : *chaumière*, au lieu de *chaudière*.

Page 95, 27<sup>e</sup> ligne : *Canossa*, au lieu de *Canassa*.

Page 100, 24<sup>e</sup> ligne : *ne demande-t-on pas*, au lieu de *ne demandera-t-on pas*.

Page 101, 7<sup>e</sup> ligne : *cet horrible blasphème*, au lieu de *cette*, etc.

Page 102, 2<sup>e</sup> ligne : *voient*, au lieu de *avaient*.

Même page, 12<sup>e</sup> ligne : *des divisions*, au lieu de *de divisions*.

Même page, avant-dernière ligne : *auxquels*, au lieu de *auxquelles*.

Même page, dernière ligne : *s'ils*, au lieu de *s'il*.

Page 103, 16<sup>e</sup> ligne : *Taïge*, au lieu de *Saïgi*.

Même page, 31<sup>e</sup> ligne : *Cumæi*, au lieu de *Cumaci*.

Même page, 32<sup>e</sup> ligne : *ætas*, au lieu de *actas*.

Même page, avant-dernière ligne : *saintes*, au lieu de *saints*.

Page 104, 1<sup>re</sup> ligne : *Ste. Hildegarde*, au lieu de *Ste. Ildegarde*.

Page 106, 5<sup>e</sup> ligne : *peine*, au lieu de *fièvre*.

# LES DERNIÈRES ANNÉES

DE LA

## DOMINATION FRANÇAISE EN CANADA.

---

L'histoire, a-t-on dit, se répète; la mise en scène varie; les hommes changent, mais les passions, mobiles de leurs actions, restent inaltérables, à ce point qu'elles deviennent susceptibles d'analyse et de démonstration presque aussi infaillibles que les calculs du géomètre.

Chez l'individu, l'infirmité physique présage la mort du corps, de même que l'infirmité morale dénote la chute de l'âme : l'un et l'autre terme signifient ruine, abaissement, anéantissement.

Il en est des nations comme des individus. Nous trouvons cet enseignement admirablement développé dans les événements qui précédèrent immédiatement la conquête de la colonie.

Placez-vous au milieu du dix-huitième siècle, et que trouvez-vous dans la vieille Europe? Vous ne voyez que corruption, rapacité, mollesse chez les grands; asservissement, dégradation chez les peuples; une vile tourbe taillable, corvéable à merci et sans merci; des maîtres et des esclaves, au lieu de souverains et de sujets. Ne vous attendez pas à trouver le sens moral vivace, la noblesse des sentiments, le mérite en honneur dans la colonie, quand les gouvernants sont voués à toutes les infamies dans la métropole: l'onde du ruisseau peut-elle rester pure quand le fleuve qui l'alimente charrie les immondices des grandes cités?

Le Canada d'alors recevait de la France ses lois, ses inspirations, ses modes, ses fonctionnaires ; ces derniers y venaient avec leurs vices. Examinons le personnel de l'administration en Canada avant la cession, levons le voile sur la profonde misère du peuple, et nous comprendrons bientôt pourquoi la colonie accepta sans regret le nouveau régime, dès qu'il devint un fait accompli.

L'année 1755 avait été une année de disette ; il n'y eut point de bled : pour ne pas mourir de faim, il fallut demander à la France des provisions de bouche. Les munitionnaires et les commis du roi surent bientôt trouver, dans la misère publique, le moyen de faire d'immenses fortunes ; on se gorgeait de richesses au Canada, puis on réalisait ses biens et on allait à Bordeaux, à Paris, à Rochefort, jouir du fruit du pillage.

Le récit de l'historien Charlevoix ne va pas au-delà de 1722, comme l'on sait ; il ne reste que peu de documents écrits par des contemporains de 1722 à 1759. Heureusement, nous avons une relation assez remarquable des événements de ce temps, grâce à la Société Littéraire et Historique de Québec, laquelle, depuis un quart de siècle, remplit noblement une des principales conditions de sa charte en publiant d'importants documents historiques relatifs à l'histoire du Canada. Grâce donc à cette antique association qui s'est successivement enrichie des travaux des Vallières, des Andrew Stuart, des Faribault, des Garneau, des Ferland, des abbé Holmes, nous avons depuis quelques années à notre disposition un travail plein d'intérêt intitulé : "*Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 à 1760.*" Ces mémoires, qui ne portent pas de nom d'auteur, sont attribués à De Vaublanc : nous les considérons comme précieux, parce qu'ils semblent l'œuvre d'un contemporain, d'un homme capable de juger de la situation, et consciencieux dans ses jugements. Aidé de ce document, le lecteur pourra citer au tribunal d'une impartiale postérité les plus fameux coquins de l'époque, les marquer au front d'une juste flétrissure et apprécier convenablement les menées ténébreuses de ceux qui avaient intérêt à ce que la France perdît ce beau pays : avec l'abbé Ferland et bien d'autres, nous sommes enclins à voir dans la manière dont on défendit le pays plus que de la tiédeur, plus que de l'indifférence et rien moins que de la trahison de la part de la coterie Bigot.

Il était de l'intérêt de cette faction de céler ses infamies dans la ruine commune : les scélérats consommés brûlent l'habitation qu'ils ont dévastée après en avoir outragé les habitants, puis ils crient à l'incendie pour cacher toute trace du crime.

Voyons donc ce qu'était le peuple du Canada en 1755, étudions le trop fameux Bigot et examinons la physionomie de son entourage.

François Bigot, treizième et dernier Intendant de la Nouvelle-France, était d'une famille de Guienne, illustre dans la robe, et il avait été Intendant de la Louisiane. Il était de petite taille, mais bien fait, d'un port agréable, d'une grande bravoure, actif, aimant le faste, les plaisirs et surtout le jeu. Il vint en Canada vers 1748. Si tout son crime eut consisté à faire le commerce, il eut à peine été blâmé ; c'était dans les idées du jour : ses appointements n'étaient nullement proportionnés à l'importance de sa charge, ni aux dépenses dans lesquelles sa position l'engageait. Ses fraudes sur le trésor, sa rapacité, les extorsions que ses affidés pratiquaient sur le peuple canadien, voilà ce qui a rendu sa mémoire à jamais exécrationnable. Il existait à Québec une association composée du secrétaire de l'Intendant, Deschenaux ; du munitionnaire général des vivres, Cadet, et du capitaine et aide-major des troupes, Hugues Pean : le trésorier Imbert les secondait ; Pean était le chef et Bigot le grand chef. Entre Bigot et Pean il y avait commerce d'amitié. " Le mérite de Pean, disent les *Mémoires* que nous avons déjà cités, consistait dans les charmes de sa femme, qui trouva lieu de plaire à M. Bigot ; elle était jeune, sémillante, pleine d'esprit, obligeante, d'un caractère assez doux ; sa conversation était enjouée et agréable ; enfin, elle fixa l'Intendant qui, durant tout son séjour en Canada, ne fut attaché qu'à elle, et il lui fit tant de bien qu'on envia sa fortune. Il allait régulièrement chez elle passer toutes les soirées : elle s'était composée une petite cour de personnes de son caractère qui, par leurs égards, méritèrent sa protection et firent des fortunes immenses ; en sorte que ceux qui, dans la suite, désirèrent avoir de l'avancement ou obtenir des emplois, ne purent les avoir que par son influence : domestiques, laquais et gens de rien furent faits garde-magasins dans les postes ; leur ignorance et leur bassesse ne furent point un obstacle ; en un mot, les emplois furent donnés à qui elle voulut, sans distinction, et sa recommandation valut autant que le plus grand mérite ; aussi, bientôt les finances se ressentirent de l'avidité de toutes ces gens, et le peuple gémit sous leur pouvoir arbitraire." Tel est le portrait que l'auteur des *Mémoires* nous trace de la belle mais frêle madame Hughes Pean, sous les traits de laquelle nous croyons reconnaître cette intéressante élève des Ursulines de Québec, Angélique Des Meloises, qui était au pensionnat vers 1735.

Deschenaux, fils d'un pauvre cordonnier, était né à Québec, : un

notaire, qui avait été en pension chez son père, lui avait appris à lire ; laborieux mais rampant, il sut plaire à Bigot, qui lui accorda bientôt sa confiance et ne vit et n'agit que par lui : mais cet homme était vain, ambitieux, insupportable par sa hauteur, et surtout avait une envie si démesurée d'amasser de grands biens, qu'il avait coutume de dire " qu'il en prendrait jusque sur les autels." On ne doit point s'étonner qu'avec de pareils sentiments il ait souvent abusé de la confiance de son maître et lui ait fait faire bien des fautes.

Cadet était fils d'un boucher ; il fut occupé dans sa jeunesse à garder les animaux d'un habitant de Charlesbourg ; ensuite, il fit lui-même le métier de boucher, dans lequel il eut assez de bonheur. Quand il eut amassé quelque bien, il le mit dans le commerce ; son esprit intrigant le fit connaître à M. Hocquart, qui le chargea de quelques levées et lui accorda la fourniture des viandes pour les troupes. Deschenaux sentit que cet homme pouvait lui être nécessaire ; il le ménagea, se lia même avec lui et le recommanda à l'Intendant dans toutes les occasions ; en sorte qu'il fut souvent chargé de faire des levées pour la subsistance des troupes ; en effet, on ne vit guère d'homme plus industrieux, plus actif et plus entendu dans les marchés : le triumvirat en eut besoin et chercha à l'élever, ce qu'il fit en lui faisant donner le titre de munitionnaire général.

Pean avait trop bien débuté pour ne pas s'apercevoir qu'avec un Intendant tel que M. Bigot, on pouvait tout oser ; il avait gagné, sans s'en apercevoir, cinquante mille écus : l'Intendant, qui avait besoin d'une levée considérable de bled, l'en chargea pour le favoriser ; il lui fit compter de l'argent du trésor avec lequel il paya comptant : ensuite cet Intendant rendit une ordonnance qui fixait le prix du bled beaucoup plus haut que Pean ne l'avait acheté : celui-ci le livra au Roi sur le prix de l'ordonnance, de sorte qu'il réalisa en peu de temps un profit considérable ; ensuite il fit construire des goëlettes, qui, étant continuellement employées, lui rapportaient des grands bénéfices, parce que les voyages les plus lucratifs leur étaient réservés.

Cet avantage n'était pas suffisant : il s'établit une société dans laquelle Cadet, d'un côté, parut seul, et de l'autre, un particulier nommé Clavery, qui peu après fut fait garde-magasin à Québec. Cadet allait sur les côtes, achetant du bled qu'il faisait convertir en farine. Il avait loué un moulin en bas de Québec, et c'est là que l'on chargeait ordinairement les goëlettes pour les Isles.

Pean avait aussi fait bâtir, sur une de ses seigneuries, de grands hangards ; les vaisseaux, en s'en retournant, y prenaient leurs car-

gaisons ; de cette façon on dérobaît la connaissance de ces enlèvements aux habitants de Québec, et on éludait l'ordonnance de l'Intendant : le contrôleur Bréard entraît de part dans toutes ces manœuvres, et de très-pauvre qu'il était lorsqu'il vint en Canada, il s'en retourna extrêmement riche.

A l'égard du commerce, on joua un autre rôle ; on fit bâtir, près de l'Intendance, une grande et vaste maison, avec des magasins ; et pour sauver les apparences, on y vendit en détail : Clavery, dont j'ai parlé plus haut, eut la garde de ce magasin : il était commis du sieur Esteter, garde-magasin du Roi à Québec ; mais le but réel de cette entreprise était d'y attirer tout le commerce, et surtout de fournir tous les magasins du Roi. En effet, l'Intendant envoyait chaque année à la Cour l'état de ce qui était nécessaire pour l'année suivante ; il pouvait diminuer à son gré la quantité à demander, laquelle les circonstances d'ailleurs rendaient toujours insuffisante. Ce magasin se trouvait justement fourni de tout ce qui manquait à celui du Roi ; on n'avait pas recours, comme auparavant, aux négociants, dont les affaires furent par là considérablement diminuées. On trouva encore le moyen de fournir plusieurs fois la même marchandise au Roi, et toujours de la lui faire payer plus cher ; c'était de ces coups concertés entre ceux qui avaient le gouvernement en main et à qui rien n'échappait. Le peuple, cependant, s'aperçut bientôt du but de ce nouvel établissement, et nomma, par dérision, cette maison la *Friponne*.

Enfin, en 1755, les bleds ayant manqué, ceux des années précédentes ayant été enlevés, ou étant dans les magasins du triumvirat, le peuple de Québec fut réduit à la mendicité. Dans cette fâcheuse circonstance, au lieu d'avoir recours au bled caché, on fit croire à l'Intendant que cette denrée n'était pas aussi rare qu'on le lui disait, mais que les habitants refusaient de le vendre, afin d'obtenir un plus haut prix ; qu'en conséquence il devait donner des ordres pour en faire la recherche dans les campagnes, et taxer chaque habitant, tant pour subvenir à la subsistance de la population de la ville qu'à celle des troupes ; il fit donc dresser un état des vivres qu'il fallait pour empêcher le peuple de mourir de faim, et remit à Cadet le soin de faire cette levée. Celui-ci parcourut les campagnes avec ses commis, et il s'empara d'une plus grande quantité de bled qu'il ne fallait. Les habitants, à qui on arrachait ainsi la vie et la semence, voulurent se plaindre, quelques-uns vinrent effectivement à l'Intendance ; mais l'impitoyable Descheaux, toujours alerte, écartait tout ce qui pouvait nuire à ses desseins ; avant de parvenir à l'Intendant, il les faisait interroger ;

ces braves gens avouaient le sujet de leur visite ; alors on les envoyait à Deschenaux, qui commençait par les maltraiter, et les menacer de les faire jeter en prison, s'ils persistaient à vouloir parler à l'Intendant ; puis il allait prévenir celui-ci, à qui on les avait dépeint comme des rebelles ; Bigot les faisait approcher, et loin d'écouter leurs raisons, les rudoyait et les maltraitait tellement qu'ils se trouvaient encore heureux de pouvoir s'en aller en liberté ; en sorte que bientôt personne n'osa plus se plaindre.

Cependant, les provisions n'en devenaient pas plus abondantes. L'Intendant avait commis des personnes chargées de faire distribuer le pain chez les boulangers, à qui le gouvernement fournissait de la farine. Le peuple, aux jours indiqués, se portait en foule à la porte des boulangeries où il était inscrit ; là on s'arrachait le pain de vive force ; on voyait souvent des mères se plaindre de ne pas en avoir du tout, ou pas assez pour en donner à tous leurs enfants ; les malheureuses couraient chez l'Intendant pour implorer son secours et son autorité ; mais tout était inutile ; il était entouré d'une foule d'adulateurs, qui ne pouvaient comprendre, au sortir des repas abondants et délicats qu'ils venaient de prendre chez lui, comment on pouvait mourir de faim.

Si le peuple de Québec était misérable, celui de Montréal ne l'était pas moins. Il est vrai que le comestible n'y était pas tout à fait aussi rare, mais en revanche le commerce y était bien moindre qu'à Québec. Varin, Commissaire de la Marine, et Martel, garde-magasin du Roi, s'étaient emparés de tout. Disons un mot de ces deux personnages. François Victor Varin était Français de naissance ; les uns le font fils d'un cordonnier ; d'autres, d'un maître d'école... il était vain, menteur, arrogant, capricieux et entêté ; il était d'une très-petite stature et n'avait rien d'imposant dans la physionomie ; au reste il était perdu de mœurs... Martel était fils d'un marchand autrefois établi à Port-Royal, qui vint à Québec, lorsque les Anglais s'emparèrent de cette place ; comme il était pauvre, il sollicita des emplois ; un de ses frères, Jésuite, lui procura, ainsi qu'à trois autres de ses frères, des protecteurs, qui les firent avancer au-delà de leurs espérances... Ces deux personnages mirent en combustion tout le commerce de Montréal : ils s'emparèrent de tous les équipements des canots .. Pour achever de ruiner le commerce, on établit, comme à Québec, une maison qu'on nomma la *Friponne*, et dont on donna la direction à un nommé Penesseault qui a fait tant parler de lui sous le nom de munitier Cadet.

On nous pardonnera la longueur de cet extrait en considération

de la lumière qu'il jette sur cette ligue d'escrocs qui se partageait le pouvoir dans la Nouvelle-France : la galanterie allait de pair avec le pillage. Les succès de Pean auprès de Bigot étaient dus aux charmes de son épouse—nous verrons plus loin que le succès de Penesseault auprès du général de Lévis reposait sur des motifs analogues. "Il avait, disent les *Mémoires*, épousé une fort jolie femme, fille d'un marchand de Montréal. Cette spirituelle Montréaliste tenait une grande table, où les commis du munitionnaire, tous gens de néant, étaient admis ; on blâma souvent M. le Chevalier de Lévis d'y manger presque tous les jours comme il faisait, et de se confondre avec eux ; son mari ne la voyait pas la plupart du temps."....

Il serait facile d'assombrir encore cette peinture. Il ne faut pas cependant se faire illusion et croire que la société toute entière était corrompue. Deux partis bien marqués se disputaient l'empire : la coterie Bigot, la corruption même, formée de "gens de rien," comme on l'a vu, et le parti d'honneur dans lequel on comptait Bougainville, Taché, Bourlamarque, LaCorne, DeBeaujeu, DeLéry, et une foule d'autres ; presque toutes les anciennes familles du Canada appartenaient à ce parti. Nous continuerons, dans un autre article, l'étude de l'époque qui vit tomber la colonie sous la domination de l'Angleterre.

J. M. LEMOINE.

Sillery, près de Québec.

(A continuer.)

---

# UN SOIR DANS LA CITÉ.

---

Les ombres planent sur la ville !  
La fumée au-dessus des toits,  
Dans l'air vaporeux et tranquille  
S'élève et s'étend à la fois.  
De temps en temps se fait entendre  
Un bruit de machines pesant,  
Ou bien une voix douce et tendre,  
Au sein du bal éblouissant.

Pourquoi suis-je mélancolique  
Devant ces spectacles divers ?  
Mon âme, autrefois pacifique,  
Est soudain remuée ainsi qu'un flot des mers !

\*.\*.\*

Sous les pieds confus des passants  
Résonne le pavé sonore ;  
La foule se croise en tous sens  
Pour des intérêts qu'on ignore.  
Les uns viennent dans leur famille,  
Se reposer de leur labeur ;  
D'autres, dans un salon qui brille,  
Vont boire un philtre empoisonneur.

Pourquoi suis-je mélancolique  
Devant ces spectacles divers ?  
Mon âme, autrefois pacifique,  
Est soudain remuée ainsi qu'un flot des mers !

\*\*

Ici le riche orgueilleux passe,  
 Le front haut et l'œil dédaigneux ;  
 Cet homme porte une âme basse  
 Sous un extérieur pompeux ;  
 Là, d'une modeste chapelle  
 Une femme vient en priant ;  
 Sur le givre d'une ruelle,  
 Là tremble un pauvre mendiant.

Pourquoi suis-je mélancolique  
 Devant ces spectacles divers ?  
 Mon âme, autrefois pacifique,  
 Est soudain remuée ainsi qu'un flot des mers !

\*\*

Ici les clameurs de l'Impie,  
 La voix forte des passions,  
 Les bruits nocturnes de l'orgie  
 M'ont rempli d'étranges frissons ;  
 Là, c'est un vieillard, c'est l'enfance  
 Dont la prière monte aux cieux ;  
 Là, c'est un prêtre qui s'avance  
 Dans le temple silencieux.

Pourquoi suis-je mélancolique  
 Devant ces spectacles divers ?  
 Mon âme, autrefois pacifique,  
 Est soudain remuée ainsi qu'un flot des mers !

\*\*

De loin en loin des flambeaux brillent,  
 La foule marche à leur lueur ;  
 Leurs fronts confusément oscillent  
 Comme la rame du pêcheur,  
 Et l'on entend une voix sourde,  
 Un bruissement répété,  
 Parcourir comme une onde lourde  
 Les artères de la cité !

Pourquoi suis-je mélancolique  
 Devant ces spectacles divers ?  
 Pourquoi mon âme, autrefois pacifique,  
 Se sent-elle battre ainsi qu'un flot des mers ?

\* \* \*

C'est que, quand viennent les ténèbres  
 Sur la ville se replier,  
 Elle porte en ses plis funèbres  
 Le symbole de l'homme entier :  
 De l'homme avec son harmonie  
 Et ce qu'il a de discordant ;  
 De l'homme avec tout son génie,  
 De l'homme avec tout son néant.

\* \* \*

Lui, l'être presque divin, porte  
 En lui sa contradiction ;  
 Une matière inerte et morte  
 S'anime et devient sa prison.  
 Inconstant, borné, méprisable,  
 Il a pourtant sa majesté ;  
 De front cet être périssable  
 Regarde l'Immortalité !

\* \* \*

Le bien et le mal se disputent  
 Son âme souple pour les deux ;  
 Les passions contraires luttent  
 Avec un tumulte orageux.  
 Tel système était vrai naguère,  
 Un autre aujourd'hui le détruit ;  
 Où l'un dit : "Aurore ! Lumière !"   
 L'autre dit : "Crépuscule ! Nuit !"

\* \* \*

Oh ! l'humaine raison ressemble  
 A la ténébreuse cité !  
 Elle est inquiète, elle tremble,  
 Cherchant partout la vérité.  
 De loin en loin des flambeaux rares  
 Montrent vaguement le chemin :  
 Dans les âges ils sont des phares  
 Pour éclairer le genre humain.

\* \* \*

Et moi, je poursuis sous les ombres  
 Ce mouvement universel.  
 Je sens mes pensers, joyeux, sombres,  
 Se précipiter vers le Ciel,

Les uns comme l'écho d'un psaume,  
 D'autres comme un cri de démon ;  
 Et je me dis : " Que serait l'homme,  
 " S'il n'avait la Religion ?"

\* \* \*

Voilà pourquoi je suis si triste,  
 Comme l'écume de l'écueil,  
 Comme la harpe du Psalmiste  
 Quand il pleure au bord d'un cercueil.  
 Voilà pourquoi mon sein déborde  
 D'orageuses émotions,  
 Et sent vibrer, comme une corde,  
 La fibre de ses passions.

\* \* \*

Maintenant tout se tait !... La route est solitaire !  
 Le vent gémit dans l'ombre ainsi qu'une prière !...  
 La ville entière est comme un sépulcre fermé !...  
 Tout dort !... Qu'est devenu tout ce peuple animé  
 Que l'intérêt faisait mouvoir sur chaque rue ?  
 Comme un torrent séché la foule est disparue.—  
 Quel silence !... Est-ce là ce foyer agité  
 Où sonnaient les échos de la grande cité ?  
 Et ces seins où battaient tant de désirs stériles,  
 Pourquoi sont-ils soudain devenus si tranquilles ?

\* \* \*

O sommeil !... O funèbre image de la mort !...  
 On sourit à la vie, on fait du bruit d'abord ;  
 Et puis il vient un jour où chaque homme succombe,  
 Pour aller s'endormir dans la nuit de la tombe.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

---

# LA BELLE MEUNIÈRE.

BALLADE POPULAIRE ANGLAISE.

— Par les chemins, qui donc, ma belle,  
Vous attire si bon matin ?—  
Et, rougissant, la jouvencelle  
Dit : “ Seigneur, je vais au moulin.”

— Le cristal bleu de la rivière  
A bien moins de limpidité  
Que ton joyeux regard, ma chère.  
— “ Monseigneur est plein de bonté.”

— Quel frais minois ! quel port de reine !  
Approche, enfant : vraï ! tu me plais !  
A tant de grâce souveraine  
Il faut pour logis un palais.

Monte en croupe et sois ma maîtresse,  
Viens ! je suis chevalier-baron...  
... Mais pourquoi cet air de tristesse  
Et cet incarnat sur ton front ?

Ne fuyez pas, mademoiselle,  
Vous aurez mon titre et mon cœur ;  
Je vous conduis à la chapelle.  
— “ Merci, c'est beaucoup trop d'honneur.”

— Qui donc êtes-vous, ma charmante,  
Pour refuser un chevalier ?  
Quelque Dame riche et puissante ?  
— “ Je suis la fille du meunier.”

— Quoi, du meunier !— Dieu me pardonne !  
J'en suis marri pour ton bonheur :  
Je ne puis t'épouser, ma bonne.  
— “ Qui vous a demandé, Seigneur ? ”

BENJAMIN SULTE.

## NOUVELLES REVUES. <sup>1</sup>

---

La presse périodique incline partout vers une forme plus grave que celle du journal quotidien. Les *Revues* se multiplient dans toute l'Europe. C'est le signe d'un heureux changement dans la disposition des esprits. La lutte des idées en est arrivée à un moment où la guerre de tirailleurs ne saurait suffire ; ce qu'on demande et ce qu'on accepte de part et d'autre, ce sont des engagements sérieux. De là la direction nouvelle et chaque jour plus sensible que prend le mouvement de la presse.

C'est avec plaisir que nous voyons les catholiques s'associer à ce mouvement et le seconder. Quelle cause peut plus gagner que la nôtre, à la pratique des longues discussions ? Et il n'en est pas qui puisse perdre davantage aux débats superficiels où l'avantage reste toujours à l'agresseur. On le comprend, grâce à Dieu, partout. Il est peu de pays où il n'existe aujourd'hui des revues catholiques, et, chaque jour, il s'en fonde de nouvelles. L'année qui vient de finir en a vu paraître plusieurs, parmi lesquelles il en est trois auxquelles nous tenons à souhaiter la bienvenue, parce que nous les connaissons plus particulièrement et que nous les croyons plus spécialement appelées à faire le bien ; ce sont : *the Month*, en Angleterre ; *la Carità*, à Naples, et la *Revue générale*, en Belgique.

*The Month*, l'organe des catholiques de Londres, n'est pas précisément un recueil nouveau. Cette revue date de plus loin que

<sup>1</sup> Le Correspondant, de Paris, 25 janvier 1866.

celles que nous avons nommées à sa suite ; elle en est à son quatrième volume et à sa dix-neuvième livraison. Déjà elle occupe, dans l'estime de la société catholique anglaise, une place distinguée que lui ont valu les travaux éminents de MM. Newman, Wilberforce, MacCarthy et de lady G. Fullerton, ses collaborateurs habituels, et notamment la belle et touchante nouvelle de *Constance Sherwood*, que nous lui avons empruntée et dont le succès a été si grand chez nous. Mais au moment où nous écrivons, le *Month* entre dans une phase nouvelle. Son comité de direction reconstitué, son corps de rédacteurs augmenté du concours assuré des membres de la pieuse et savante société qui publie en France le recueil aujourd'hui si apprécié des *Etudes de théologie et d'histoire*, tout présage à cette revue de nouveaux succès et appelle l'attention sur elle.

Le numéro de janvier, que nous venons de recevoir, inaugure dignement cette seconde période. Il offre un intérêt très varié. La polémique religieuse, l'histoire, la nouvelle, la littérature ancienne et moderne y ont leur place, à côté de la poésie et des voyages. Un passage d'une récente publication du docteur Pusey, où le rôle du cardinal Pôle, dans ses négociations pour la réconciliation de l'Angleterre, sous la reine Marie, paraît avoir été travesti, a fourni le sujet de l'article de polémique religieuse. Ce travail éclaire un détail important de l'histoire du catholicisme en Angleterre, sur lequel la perte des papiers du cardinal Pôle a pu jusqu'ici laisser planer quelque ombre. Dans un ordre de travaux qui, s'il n'en est pas précisément, touche au moins de près à la polémique dont l'Angleterre est agitée depuis trente ans, nous signalerons encore, dans ce numéro, les *Souvenirs d'un ancien membre de l'Université d'Oxford*. Ils contiennent de curieuses révélations sur le travail religieux qui se fait dans les grandes écoles d'Angleterre et sur la lente mais incessante dissolution de l'*Eglise établie*. L'étude des littératures anciennes est, comme on le sait, demeurée une des gloires de nos voisins ; nous en avons ici la preuve dans un article plein de vues neuves sur les *Tragiques grecs*. On voit, à l'admiration avec laquelle les nouveaux convertis anglais parlent de chefs-d'œuvre du théâtre d'Eschyle et de Sophocle, qu'ils n'ont pas cru devoir brûler les livres qu'ils avaient le plus aimés jusque-là, après la Bible. A côté de ce morceau de critique un peu sec peut-être, quoique distingué d'ailleurs, s'en trouve un autre plus développé et plus gracieux sur la littérature populaire en France, à l'occasion du livre de M. Nisard dont nous avons parlé ici l'an dernier, l'*Histoire de la littérature populaire et du colportage*. Comme tout journal anglais, le *Month* contient beaucoup de récits de voyage. C'est

même par un fragment de ce genre, une messe de minuit à Bethléem, que s'ouvre la livraison de janvier. Nous ne dirons rien de la Nouvelle par laquelle elle se termine, la *famille Windeck*, qui n'en est qu'à son troisième chapitre et ne saurait être jugée encore ; mais nous annonçons avec empressement la promesse que lady Fullerton a fait au *Month* d'un nouveau roman historique auquel elle met en ce moment la dernière main.

Voilà une bonne nouvelle pour les familles chrétiennes du continent—il en est beaucoup aujourd'hui—où on lit couramment l'anglais ; elles nous sauront gré de la leur avoir donnée.

---

L'italien n'a plus, chez nous, la popularité dont il jouissait dans la haute société, il y a deux cents ans. Ce n'est donc pas aux familles que nous recommandons la revue catholique qui vient de se fonder à Naples. Cette revue, d'ailleurs, s'adresse à un autre public que le *Month*. Celle-ci, avant tout, a en vue les gens du monde ; l'autre parle plus particulièrement pour les hommes d'étude et les prêtres. Jusqu'ici du moins, elle s'est tenue dans l'ordre des travaux d'économie sociale, de philosophie et d'histoire. Il est vrai qu'elle ne fait que de naître, et n'en est qu'à sa troisième livraison.

*La Carità*<sup>1</sup>, tel est le titre de cette revue, paraît une fois par mois. Elle a pour rédacteur principal et directeur un pieux et savant religieux, le R. P. Capececlatro, de cette congrégation de l'Oratoire, qui s'est toujours distinguée en Italie par sa piété et son amour des lettres. Avant de fonder le recueil que nous annonçons, le P. Capececlatro s'était fait connaître par de remarquables travaux de théologie et d'histoire et, en particulier, par une étude sur la papauté au quatorzième siècle, qui fut très-remarquable et qui a été traduite en français, par madame Jal, sous le titre : *Histoire de sainte Catherine de Sienne*<sup>1</sup>. L'esprit élevé qui a dicté cet ouvrage se retrouve dans la revue à laquelle vient de se consacrer l'auteur. Le titre même de ce recueil, *la Carità*, en est le garant. Dans une introduction écrite avec beaucoup de chaleur et où il commente son titre, le P. Capececlatro déclare que la pensée qui lui a inspirée son entreprise est, avant tout, une pensée d'union : *La carità, come tutti sanno, è virtù unificatrice e benefica in commogrado*. A la science qui divise, il voudrait opposer la science qui unit, c'est-à-dire faire

<sup>1</sup> Napoli, tipografia degli Accattoncelli.

<sup>2</sup> Paris, Castermann, 1 vol. in-12.

prédominer, en toutes choses, l'esprit essentiellement *unificateur* du Christ, de qui nous vient la charité. Au surplus, c'est de la charité, ajoute-t-il, et de la charité seule que la génération présente peut attendre les biens auxquels elle aspire le plus vivement, la liberté, l'égalité, la fraternité, le progrès. C'est ce que le docte religieux entend démontrer dans *la Carità*, par le raisonnement et par l'histoire, par la théorie et par les faits.

Jusqu'ici le P. Capecelatro est resté fidèle à son programme ; les travaux qu'il publie ont tous une véritable hauteur de vue et sont empreints d'un grand esprit de modération.

Comme dans toutes les revues, ces travaux sont de deux sortes, les articles de fond et les articles de circonstances, appelés du nom général de *Mélanges* ou de *Chronique*. C'est des premiers seulement que nous parlons ici. Ceux-ci embrassent tous les sujets, la philosophie, l'histoire, la littérature, l'économie politique ; la politique proprement dite est seule exclue de *la Carità*. Ce qu'on peut regretter dans la plupart de ceux qui ont paru, c'est leur brièveté ; les auteurs ne donnent pas un assez large champ à leurs idées, les développent trop peu, et s'en tiennent trop aux généralités des sujets qu'ils abordent. C'est le défaut, par exemple, d'un article sur l'influence du protestantisme sur les systèmes d'éducation qui prévalent dans toute l'Europe. Nous en dirons autant d'un article, spirituel d'ailleurs, mais superficiel et sans application pratique sur la difficulté de constater l'opinion publique et d'en faire un critérium politique et moral. *La Carità* ne doit pas avoir de place pour des travaux de ce genre ; elle doit se réserver tout entière pour des articles comme ceux de M. l'abbé Prisco, sur l'invasion de l'Italie par la philosophie germanique. Voilà un vrai travail de revue, plein de renseignements positifs et très-spirituels par-dessus le compte.

C'est aussi un bon article de revue que l'examen du rapport fait au roi Victor-Emmanuel par M. Natoli, sur les associations enseignantes du royaume de Naples. L'auteur, M. l'abbé Attanasio, dévoile avec beaucoup de talent l'hypocrite système d'attaques déployé dans cette dénonciation odieuse contre les vieilles libertés du royaume napolitain, en matière d'éducation, et venge courageusement les ordres enseignants et les pères de famille de l'accusation d'incapacité lancée contre eux par M. Natoli. Cet article a une valeur plus que locale ; c'est un travail d'un intérêt européen ; car il n'est que trop vrai, comme le dit l'auteur, que les idées sur les droits de l'Etat en matière d'éducation que M. Natoli cherche à faire prédominer à Naples, règnent plus ou moins complètement

dans tous les pays, et que la *Statolâtrie* est, avec le choléra, la peste noire du dix-neuvième siècle.

Un autre excellent travail, que nous apporte le troisième numéro de *la Carità*, est celui où son directeur lui-même, le P. Capecelatro, discute la célèbre maxime de M. de Montalembert : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, derrière laquelle le comte de Cavour essaya de se cacher pour commencer la persécution religieuse que continuent encore ses successeurs. Le P. Capecelatro, qui n'ignore pas que M. de Montalembert a protesté avec indignation contre la prétention que manifestait le ministre du roi d'Italie de donner son système de gouvernement pour l'application de la maxime qu'il avait empruntée à notre grand orateur catholique, rend loyalement à ce dernier la justice de reconnaître qu'il n'est point responsable de l'abus qui en a été fait. Il ne la repousse pas, quant à lui ; seulement, il voudrait, pour en faire une formule idéale et applicable dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'elle fût rédigée ainsi : *l'Eglise libre avec l'Etat libre*. En effet, le P. Capecelatro n'admet pas l'idée assez caressée dans ces derniers temps, même chez les catholiques, de la séparation radicale de l'Eglise et de l'Etat. Il ne voit dans le système en question qu'un expédient transitoire, qu'on peut admettre en pratique comme un moindre mal, mais qu'on ne saurait ériger en théorie absolue. Voici, en effet, la conclusion textuelle de son travail qui rappelle, sur plus d'un point, celle qu'a publiée ici même, en 1862, M. le prince de Broglie : " Per conchiudere adunque, stimo che tra la Chiesa e lo Stato, ossia tra il bene spirituale ed il bene materiale d'un popolo, si debba porre vera distinzione, ma assoluta e piena seorazione, non mai."

A une revue qui commence, comme *la Carità*, on ne saurait se tromper en promettant une belle et utile carrière.

---

La *Revue générale*, qui se publie depuis un an à Bruxelles<sup>1</sup>, diffère en beaucoup de points des précédentes. D'abord, ce n'est pas, pour nous servir de ses propres expressions, une " revue à programme." Sa rédaction ne relève d'aucun patronage et n'est sous l'influence d'aucune préoccupation particulière. Servir la vérité par la liberté, voilà le but que se sont proposé ses fondateurs. Est-ce à dire qu'ils ne se soient tracé aucune limite et ne se soient

<sup>1</sup> Comptoir universel d'imprimerie et de librairie. Victor Devaux et Cie., rue St.-Jean, 26, à Bruxelles.

imposé aucun principe ? Nullement, il est deux choses que, dès le commencement, ils se sont interdites d'attaquer, la religion catholique et les institutions de leur pays. A ces réserves près, les pages de la *Revue générale* offrent un champ libre à l'introduction et au débat de toutes les questions d'intérêt public. Il n'est pas de problème important que, sous la responsabilité de sa signature, n'y puisse traiter un écrivain. La *Revue générale* est, à la presse, ce que sont au commerce ces ports francs où sont accueillis et librement exposés tous les loyaux produits de l'industrie humaine. Il y a, pour elle, un élément de variété et d'intérêt plus grand que celui que peut offrir le système dans lequel sont généralement conçus et rédigés les recueils du même genre et qu'il lui appartient de féconder.

La *Revue générale* a débuté, il y a un an, par un travail qui a ému l'Europe entière, et qui, le mois dernier, avait pris, aux yeux de la presse, les proportions d'une prophétie. C'est dans les pages de la *Revue générale*, en effet, que parut, en janvier 1865, le célèbre écrit de M. Deschamps, sur *les craintes et les espérances de la Belgique*. Ce mémoire avait un grand intérêt politique. Il posa du premier coup le recueil qui en avait eu les prémices. La *Revue générale* n'a plus eu, depuis, pareille fortune. Toutefois, sa rédaction s'est maintenue à un haut degré d'élévation. Elle continue, en effet, à réunir les noms les plus distingués de la Belgique, ceux de MM. Ducpétiaux, de Laforêt, de Thonissen, Desbassyns de Richemont, dont la renommée a, depuis longtemps, franchi les frontières belges et dont les études jouissent d'autant d'estime en France que dans leur propre pays. A côté de ceux-ci s'en rangent d'autres moins célèbres, sans doute parce qu'ils appartiennent à des hommes plus jeunes, tels que ceux de MM. Wigley, Della Faille, Vander Haegan et de Monge qui, dans la critique et la science, suivent de près leurs maîtres et se frayent même parfois des voies nouvelles. La *Revue générale* tend à devenir le rendez-vous des sommités intellectuelles de la société belge, que la libéralité des principes sur lesquels elle est fondée est, en effet, de nature à attirer de plus en plus. Espérons que ces accessions élargiront le cercle jusqu'ici un peu trop borné de ses travaux, et que, grâce à un peu plus de variété, elle prendra, entre les recueils du même genre, la place à laquelle elle a droit déjà par la solidité, la libéralité et l'excellent esprit de sa rédaction.

## NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

---

*Histoire de la Colonie française en Canada*, tome II. Villemarie : Bibliothèque paroissiale, 1865. Paris : Imprimerie Poupart, Davyl et Cie. 568 pages in-8vo.

Le second tome de ce magnifique ouvrage est sorti déjà depuis plusieurs mois ; — l'impression, le papier et l'apparence ne laissent pas plus que le premier rien à désirer.

Ce volume porte un cachet, cependant, que son prédécesseur n'avait qu'en partie, c'est le cachet légendaire. Le savant et pieux auteur, obligé de retracer les premiers temps et les vicissitudes des établissements français en Canada qui précédèrent la fondation de la colonie de Montréal, a été assez sobre de détails. Il s'est borné à bien établir le but que se sont proposé les rois de France dans les concessions de terres et de privilèges qu'ils firent en Canada. Son immense érudition lui a permis d'éclairer certaines parties de l'histoire de ce temps et de remettre dans leur vrai jour plusieurs faits dénaturés et faussés par presque tous les écrivains. L'esquisse qu'il trace de ce qui s'est passé avant la fondation de Villemarie est rapide, vraie et nourrie de recherches ; on sent cependant que ce n'est là qu'une préface.

Arrivé à l'époque où le salut de toute la colonie du Canada ne tient qu'à un fil, l'historien élargit son cadre, charge sa palette de couleurs et n'épargne plus les détails. Le second tome commence aux premières années de Montréal, et on croirait que c'est M. de Maisonneuve, ou l'illustre Sœur Bourgeoys qui tient la plume et note jour par jour, de 1641 à 1662, tous les moindres traits de cette belle épopée chrétienne. Chaque page contient le récit d'un acte de bravoure, d'une aventure héroïque, d'un combat où éclatent le courage et la foi la plus ardente. Ici, c'est M. de Maisonneuve qui prend le signe du salut comme étendard et se croise comme les anciens che-

valiers pour la conversion des infidèles ; c'est, plus loin, un acte d'héroïsme de ce vrai soldat du Christ qui répand la terreur parmi les Iroquois et ranime la confiance de la petite colonie. (1) Tantôt c'est l'affaire de la Pointe St. Charles, où quatre colons, surpris, résistent aux attaques d'un parti de 40 sauvages, en tuent près de la moitié et mettent le reste en déroute. Puis, c'est l'affaire de l'Hôpital ; c'est le trait de courage et de vertu de Martine Meissier ; c'est l'arrivée de la vénérable sœur Bourgeoys, " dont l'acquisition fut plus précieuse pour la colonie que ne l'aurait été celle de cent familles de colons ;" c'est le récit des mœurs des premiers habitants de Montréal qui retracent les premiers temps du christianisme ; ce sont, en un mot, mille détails aussi savants que précieux et pleins d'édification sur la fondation de nos principales institutions d'aujourd'hui, sur l'origine des familles d'où descendent la plupart des habitants du district de Montréal, sur les tribulations et les épreuves de toute espèce qui ne furent épargnées à aucun des fondateurs de Villemarie ; sur les progrès que fait la Bonne Nouvelle au milieu des tribus sauvages ; sur le martyre des Pères de Noue, Jacques, Daniel, Brébeuf et Lallemant, détails pour la plupart ignorés et qui rendent la lecture de ce tome la plus intéressante possible. Qu'on lise, par exemple, le récit si fidèle et si beau du fait d'armes où Dollard et ses dix-sept braves du Long-Sault tiennent en échec une armée de huit cents Iroquois qui descendait surprendre Montréal, Les Trois-Rivières et Québec, sauvent la colonie d'un désastre certain et s'ensevelissent dans un triomphe à jamais mémorable.

M. l'abbé Faillon avait raison de l'écrire dans son Introduction : c'est là un livre véritablement fait pour la jeunesse canadienne, pour lui inspirer le culte et l'amour de ses aïeux et des grandes et belles choses qu'ils surent accomplir dans leur foi naïve et leur bravoure antique ; c'est aussi un livre de famille où le père, la mère, la jeune fille, le jeune homme et l'enfant trouveront une lecture aussi édifiante que pleine d'un attrait palpitant. Il nous a été donné de parler de ce grand ouvrage en présence de l'*Union Catholique* de Montréal ; rarement nous avons vu autant d'intérêt s'attacher aux quelques entretiens qu'il nous a fournis. Nous pouvons donc affirmer sans crainte que la courte appréciation que nous faisons ici de ces Relations de Villemarie, nous l'avons vu confirmée par un public aussi distingué que nombreux et instruit.

S'il nous était permis d'exprimer un vœu, nous oserions espérer voir bientôt toutes les grandes maisons d'éducation du pays faire du livre de Messire Faillon le principal et le grand prix de l'année scolaire. Cet hommage public ne serait-il pas dû aux travaux, aux longues et patientes recherches et au mérite de cette histoire ?

J.—R.

(1) Ce trait d'héroïsme du premier gouverneur de Montréal fut accompli sur le terrain connu aujourd'hui sous le nom de la Place-d'Armes, vis-à-vis l'Eglise de Notre-Dame.

*Les qualités morales du bon Militaire*, par L. N. Voyer, ancien sergent au 100e de ligne de S. M. Québec : C. Darveau, Imprimeur-Editeur, 1865.

Le but de cet excellent petit livre, qui devrait se trouver dans la giberne de tous les soldats et officiers canadiens, est de faire voir ce que c'est que le soldat, de démontrer par des considérations religieuses que la profession des armes est sainte, de faire comprendre les immenses avantages qu'une armée peut retirer de la pratique des vertus guerrières et d'établir la nécessité de la discipline et les dangers du manque de cette première qualité d'un vrai soldat.

L'ouvrage est rempli de traits de bravoure chrétienne puisés dans les histoires du vieux monde. Si M. Voyer fait une deuxième édition de son livre, et nous l'espérons, nous prendrons la liberté de lui conseiller de reproduire du livre de M. l'abbé Faillon, *Histoire de la Colonie française*, quelques uns des faits d'armes héroïques qui y fourmillent et dont les auteurs furent nos pères et les premiers colons du Canada.

J.—R.

*Souvenirs du 4 Novembre 1864, dédiés aux anciens Elèves du Séminaire de Ste. Thérèse.*  
Montréal : E. Senécal, Imp.-Editeur ; 38 pages ; 1865.

Cette brochure contient le récit des fêtes religieuses et littéraires qui ont accompagné l'inauguration d'un monument élevé dans l'église de Ste. Thérèse, au fondateur du Petit Séminaire de l'endroit, Messire C. J. Ducharme, par ses anciens élèves. Vient ensuite une notice biographique du vénéré défunt, dans laquelle l'auteur rappelle la pauvreté des moyens avec lesquels M. Ducharme a entrepris l'important établissement de cette maison. A l'exemple des fondateurs des grandes institutions du pays, Messire Ducharme n'avait qu'un but, celui d'empêcher le protestantisme de s'emparer de l'éducation de la jeunesse, et corrompre ainsi jusque dans ses sources les plus fécondes la foi et la nationalité canadiennes.

Et l'auteur a raison en appelant ces hommes bienfaiteurs publics, et en les proposant à la reconnaissance et à l'admiration de tous.

La troisième partie de la brochure est la reproduction d'un travail aussi bien écrit que pensé sur le talent peu ordinaire qui distinguait la parole de Messire Ducharme. Cet article est dû à la plume de l'un de nos collaborateurs, M. l'abbé Nantel, directeur du Petit Séminaire de Ste. Thérèse, et a été publié dans la *Revue Canadienne* du mois d'août 1865.

J.—R.

*Discours sur l'Amour de la Vérité, prononcé par le Rév. M. Raymond, V.-G., devant l'Union Catholique de St. Hyacinthe, le 8 Décembre 1865. St. Hyacinthe : Imp. du Courrier, 1866; 47 pages.*

Nous avons déjà eu occasion de rendre hommage à la profondeur, à la clarté et à l'élégance du discours de M. Raymond, V.-G., sur l'*Amour de la Vérité*; nous sommes heureux de voir ce morceau remarquable de philosophie religieuse et sociale publié en brochure et mis ainsi à la portée de tous.

Nous félicitons vivement l'Union Catholique de St. Hyacinthe de puiser à de tels enseignements le culte du beau, cette splendeur du vrai. Le patronage distingué sous lequel cette excellente Société a débuté, a d'ailleurs porté ses fruits, et le pays suit avec intérêt l'ardeur pour la bonne cause et les études sérieuses dont ses membres donnent l'exemple.

L'avenir est à ceux qui croient et qui travaillent.

J.—R.

*Une Partie de Campagne, comédie en deux actes, par Pierre Petitclair. Québec : imprimée et publiée par Joseph Savard, typographe; 1865.*

La comédie en deux actes de M. Petitclair dénote du talent chez son auteur, et nous comprenons, en le louant, le sentiment qui a inspiré à M. Savard de publier cette jolie pièce.

L'anglomanie est généralement, en Bas-Canada, une maladie qui atteint un certain nombre de gens aussitôt qu'ils ont réalisé une petite fortune. Ou bien, encore, c'est sous une autre forme, le *yankéisme* de nos pauvres compatriotes émigrés aux Etats-Unis, et qui reviennent plus tard dans leur famille parlant du nez, feignant d'ignorer le nom français des choses les plus usuelles, et équipé des pieds à la tête d'un costume américain tout flambant neuf. Autrefois, ils portaient ce costume avec accompagnement de boutons jaunes. M. Petitclair a compris que le ridicule était un moyen de tuer cette horrible manie de certains petits jeunes gens de ne parler qu'anglais, même entre compatriotes, et son héros *William*, ci-devant Guillaume, est moulé d'après nature.

Qui n'a rencontré ce *William* dans sa vie? Et qui, dans l'intimité, ne s'en est pas donné à cœur joie de telle ou telle de ses connaissances devenue anglifiée de costume, de barbe, de cheveux, et, ce qui est bien pis, de cœur et d'intelligence? M. Petitclair n'est plus; il a indiqué la voie: quand saluerons-nous ses successeurs? Avec quel bonheur nous aimerions à voir tomber le fouet de la satire et du ridicule sur les épaules des anglifiés, ces épaules fussent-elles des plus charmantes! Comme nous applaudirions aux

coups du vengeur de notre belle nationalité ! Comme nous battrions des mains à chaque meurtrissure, à chaque chaire mise à nu et à sang !

J.—R.

*The place British Americans have won in History ; a Lecture delivered at Aylmer, L. C., on the 22nd February, 1866, by Henry J. Morgan.* Ottawa : Hunter, Rose & Co., Publishers, 1866 ; 22 pages.

Le nom de M. Henry J. Morgan ne date pas d'hier seulement dans la presse, et il n'en est pas à son coup d'essai. Auteur d'un livre de biographies très-estimé parmi la population anglaise, il a encore publié nombre d'ouvrages du même genre, d'un cadre cependant plus rétréci. On lui doit en outre un livre plein d'intérêt intitulé : *Buchanan on Industrial Politics of America* ; et nous savons qu'il travaille en ce moment à une espèce de dictionnaire-Vapereau de tous ceux qui de près ou de loin ont figuré dans les sciences et les arts de l'Amérique du Nord.

M. Morgan possède pour la littérature un culte des plus enthousiastes, et son ardeur est infatigable. Doué d'un noble caractère, il sait se mettre au-dessus des étroits préjugés de race, et il ne casse pas sa plume pour éviter de témoigner son admiration à des compatriotes d'une autre origine que la sienne. Cette largeur d'idées chez lui se révèle surtout dans l'excellente lecture que nous avons sous les yeux, et qu'il a faite à Aylmer au mois dernier.

Passant en revue l'histoire des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, il remonte aux premiers temps de la colonie française de l'Acadie et du Canada et n'omet le nom d'aucun Canadien devenu illustre soit sur les champs de bataille, soit dans le génie, soit dans la marine, soit dans les arts, soit ailleurs.

C'est une idée patriotique qui a inspiré ce travail à M. Morgan ; et il a raison ; après l'amour filial, le culte de la mémoire de ceux qui furent grands dans un pays est des plus propres à faire passer dans les générations qui leur succèdent le feu des nobles actions dont ils furent les héros.

Lives of great men all remind us  
We can make our own sublime ;  
And departing, leave behind us  
Footprints on the sands of time.

JOSEPH ROYAL.

## VARIÉTÉS.

---

Tout ce qui peut jeter du jour sur ces vénérables vestiges de la civilisation de nos ancêtres doit être recueilli. C'est pour ce motif que nous mentionnons un document qui, à notre connaissance du moins, n'a été signalé par aucun antiquaire. Parmi les lois ecclésiastiques des Anglo-Saxons, il y a un code qui est intitulé : *Lois des prêtres Northumbriens*, qui semble appartenir au neuvième ou au dixième siècle, et qui contient des dispositions contre les pratiques encore existantes du paganisme. Une de ces lois défend au peuple de faire des *frith-geard* autour d'un arbre, d'une pierre ou d'une fontaine, qui, comme on le sait, étaient l'objet d'un culte superstitieux parmi les Anglo-Saxons. Le texte de cette loi est ainsi conçu : " Si un *frith-geard* se trouve sur la terre de quelqu'un, autour d'une pierre, d'un arbre ou d'une fontaine, que celui qui l'a fait soit puni comme violeur de la loi." Le mot *frith-geard* désigne une enceinte sacrée de la même nature que celle qui est comprise dans le cercle de pierre appelé habituellement *druidique*. Lorsque le cercle est autour d'un tumulus sépulcral, il marque l'espace qui appartient au mort et dans lequel on ne peut pénétrer sans lui manquer de respect. Si, au contraire, le cercle se trouve autour de ce qui fait l'objet d'un culte, il indique l'espace dans lequel, à l'exception du prêtre, nul ne doit être admis. Selon nous, la loi dont nous venons de parler montre d'abord que les cercles de pierre n'ont pas nécessairement un caractère funéraire. Cela explique pourquoi on trouve de ces cercles autour d'une pierre placée debout qui en occupe le centre et autour d'une fontaine, comme nous l'avons vu nous-même dans le Nord du pays de Galles. Si l'on considère, en outre, que les arbres objets d'un culte devaient être d'un certain âge au moment où ils étaient entourés et qu'ils ont dû avoir disparu depuis des siècles, on comprendra pourquoi il y a des cercles n'ayant aucun objet dans leur intérieur. Cette loi montre, en outre, que l'usage des cercles druidiques s'est perpétué jusqu'à l'époque relativement peu ancienne où a été faite la compilation dont nous avons parlé, qu'ainsi ces cercles n'appartiennent pas nécessairement aux temps antéhistoriques, et que probablement beaucoup d'entre eux ne remontent pas plus haut que la période saxonne.

## LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

---

Le projet de Confédération, qui semblait avoir été ajourné indéfiniment, après les échecs qu'il avait subis dans les Provinces Maritimes, reprend comme par enchantement le terrain qu'il avait perdu. On ne peut guère dire, cependant, que la question en elle-même ait changé de face ; seulement, à l'origine, c'était le Canada qui dirigeait le mouvement fédéral, et aujourd'hui c'est la métropole elle-même qui, par l'organe de ses gouverneurs, recommande à ses colonies de s'unir entr'elles. Pour ceux qui se plaisent aux rapprochements, on pourrait rappeler qu'à l'époque où fut élaboré le projet de la Conférence de Québec, la Confédération du Sud des Etats-Unis était en pleine vigueur, et promettait d'être pour nous un puissant contrepoids et une protection naturelle contre nos redoutables voisins. Cette puissance éphémère, qui semblait nécessaire pour constituer la balance des pouvoirs en Amérique, a depuis disparu, épuisée par ses valeureux combats et écrasée par le nombre. On s'en servait déjà comme d'un argument très-fort en faveur de la Confédération, quitte à l'utiliser plus tard comme son alliée. Voilà un argument qui a perdu de sa valeur, mais l'abrogation du Traité de Réciprocité en fournit un autre qui le remplace avantageusement.

Le Nouveau-Brunswick, qui s'était fait remarquer par son opposition radicale au projet de la Conférence de Québec, vient de donner des gages d'un retour non équivoque à des idées plus conciliantes. L'Administration actuelle de cette province, qui avait, on se le rappelle, été formée en opposition directe à la Confédération, et avait remplacé au pouvoir les signataires du projet de la Conférence de Québec, vient de donner son adhésion formelle au principe fédéral dans le discours prononcé par le Gouverneur

Gordon à l'ouverture de la session législative. La Chambre d'Assemblée a concouru pleinement dans les vues exprimées par Son Excellence, sans cependant se lier en aucune manière sur les détails de la mesure qui pourra lui être proposée dans le but d'établir l'union projetée. Le Conseil Législatif, moins timide que la Chambre, dans sa réponse au discours du Trône a exprimé la conviction que l'union des colonies aurait pour effet de resserrer les liens qui les unissent à la mère-patrie, et contribuerait à la prospérité de la province.

A Terre-Neuve, le résultat est le même ; le Conseil Législatif a adopté sans restriction aucune le projet de Confédération, et l'Assemblée Législative, tout en y donnant son adhésion, s'est réservé sa liberté d'appréciation sur les détails de la mesure qui touchent aux intérêts particuliers de la province.

La Nouvelle-Ecosse et le Canada s'étant déjà prononcés en faveur du régime projeté, il n'y aurait donc plus que l'Île du Prince-Edouard qui persisterait à rester en dehors du mouvement actuel qui pousse les colonies anglaises à centraliser leurs moyens d'action et leurs forces disjointes pour leur donner plus d'efficacité et plus d'importance. Ce n'est point là ce qui devra entraver, ni même retarder beaucoup l'avènement de la Confédération. Mais les détails du projet, en ce qui a rapport aux limites des pouvoirs entre l'administration fédérale et les gouvernements locaux, et en tout ce qui touche aux exigences locales de chaque province, voilà ce qui ne paraît pas le moins du monde réglé, et sur quoi la discussion va bientôt s'ouvrir de nouveau.

\* \* \*

Nous nous sommes souvent demandé pourquoi les Provinces Maritimes se faisaient tant prier pour accepter la Confédération, et nous n'avons pas pu jusqu'ici découvrir, parmi les objections qui les retiennent dans la bonne voie, un motif réellement sérieux ni même un préjugé respectable. Qu'il se soit trouvé dans le Bas-Canada un parti opposé à la Confédération, il n'y a là rien de surprenant : comme Canadiens-Français, nous avons à sauvegarder des institutions qui ne nous sont point communes avec les autres provinces, nous avons par-dessus tout à veiller au salut de notre nationalité ; ceux qui parmi nous voient dans la Confédération la ruine de nos institutions et de notre nationalité, sont dans l'erreur, croyons-nous, mais au moins ont-ils pour la repousser des motifs qui commandent le respect à ceux même qui ne les partagent pas.

Ce qui nous étonne, disons le mot, c'est que ce ne soit pas le Canada plutôt que les Provinces Maritimes qui ait accueilli avec défiance le projet de Confédération. On se sera imaginé là-bas que nous voulions alléger le fardeau

de notre dette en le partageant fraternellement entre les futurs Etats confédérés, et que s'ils n'y prenaient garde, nous finirions quelque beau jour par nous les incorporer bel et bien, tout comme les grands poissons du Golfe s'incorporent leurs petits frères quand ils sont en appétit.

\* \* \*

Le Traité de Réciprocité a pris fin le dix-sept de ce mois. Conclu entre les Etats-Unis et les Provinces Anglaises, pour l'espace de dix ans, ce traité expirait le dix-sept de mars 1865 ; mais afin de donner aux parties y concernées le temps de décider s'il y aurait possibilité de le renouveler, et quelles mesures adopter au cas où il serait abrogé, il avait été convenu, d'un commun accord, de le prolonger d'une année. C'est ce terme de grâce qui vient d'expirer.

Généralement, lorsque l'on compte pour faire quelque chose sur un événement qui peut ne pas arriver, on ne fait rien du tout, de peur de se donner du mal inutilement. C'est beaucoup ce qui est arrivé pour les relations commerciales entre les Provinces Anglaises et les Etats-Unis. Dans l'espoir où l'on était de part et d'autre qu'un arrangement transitoire pourrait être adopté à la dernière heure, personne n'a voulu législater d'avance ; et nous sommes retombés sans préparation aucune sous l'opération des vieilles lois douanières que le Traité de Réciprocité avait si heureusement remplacées.

\* \* \*

Les Féniens, d'autres disent les Finians, ont, pendant la dernière quinzaine, monopolisé l'attention publique, par leurs menaces d'invasion contre le Canada. La presse américaine, se faisant l'écho complaisant de leurs assemblées tumultueuses et des bravades de leurs chefs, nous a constamment tenus sur le qui-vive. Dix mille volontaires ont été tout à coup appelés sous les armes et échelonnés sur les points les plus menacés de notre frontière. Nos villes et nos villages, d'ordinaire si paisibles, ont été, à la première nouvelle du danger, transformés en places de guerre ; gens de robe, gens de plume, gens de chiffres ont disparu pour faire place aux gens d'épée ; où vous aviez laissé la veille un homme d'affaires et un bon enfant, le lendemain vous trouviez un héros.

On avait choisi, disait-on, le dix-sept mars, jour de la célébration de la fête de St. Patrice, patron des Irlandais, pour frapper le grand coup sur le Canada. A l'heure propice, les légions féniennes devaient surgir à côté des processions enthousiastes des enfants de St. Patrice, évoquer devant eux le fantôme de l'Irlande opprimée et les entraîner au combat. En un rien de temps, c'en était fait du Canada

Toutes les mesures de sûreté avaient été prises pour conjuguer, s'il était possible, l'orage immérité qui menaçait notre pauvre province; mais le jour si redouté s'est passé sans que les réjouissances paisibles de nos compatriotes irlandais aient été troublées par l'armée d'invasion.

Le lendemain, chacun s'est réveillé en se félicitant de n'avoir pas eu à terrasser ces brigands de Féniens. Depuis, le gouvernement de Washington a donné sa parole qu'il verrait à ce que nous ne fussions pas attaqués, et les chefs féniens, eux-mêmes, ont déclaré, paraît-il, qu'ils n'avaient pas la moindre intention de s'emparer du Canada. Que ne le disaient-ils plus tôt? Ces protestations rassurantes ont ramené le calme et la tranquillité au sein de notre population. Les esprits forts en sont rendus à douter, maintenant, si le danger a jamais existé ailleurs que dans l'imagination des partisans de la Confédération à tout prix; pour eux, cette panique n'était qu'une odieuse ficelle inventée pour faire mousser l'idée fédérale. Les autorités militaires n'ont pas l'air de partager cette heureuse sécurité, et jusqu'à présent, rien n'indique le rappel des volontaires.

S. LESAGE.

---